

Shifting

DC Times

2022

Dans les coulisses à Los Angeles

Un examen approfondi de la façon dont le plus grand comté municipal des États-Unis a revitalisé ses communications sur les régimes à cotisations déterminées afin de rejoindre les participants en période d'incertitude

FAITS SAILLANTS

7

Combattre la cybercriminalité et protéger l'épargne-retraite

13

Votre régime à cotisations déterminées comporte-t-il un écart de moyennes capitalisations?

16

Comment Roth 401(k) peut aider à diversifier l'impôt à payer

22

Ce que la dernière proposition ESG du DOL signifie pour les fiduciaires des régimes

Ces articles ont été préparés à l'intention des investisseurs américains et peuvent contenir des renseignements qui pourraient être très différents pour les investisseurs canadiens, en particulier en ce qui concerne les questions fiscales et les rendements après impôt. Ces différences peuvent avoir une incidence sur la convenance pour les investisseurs canadiens, et ces derniers ne devraient pas se fier à ces documents pour prendre des décisions de placement. Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement et ne peut être distribué ni communiqué avec d'autres personnes.

Les renseignements fournis sont de nature générale et ne doivent pas être considérés comme des conseils fiscaux, juridiques, comptables ou professionnels, et le lecteur ne devrait pas s'y fier. Le lecteur devrait consulter son propre comptable, avocat ou autre professionnel pour obtenir des conseils adaptés à sa situation particulière avant de prendre quelque mesure que ce soit. Toutes les données sont en dollars américains, sauf indication contraire.



Compte tenu de l'incidence de la pandémie et de la volatilité actuelle des marchés sur les finances des gens, il est plus important que jamais d'assurer la sécurité de la retraite.

– Marty Flanagan



Gardez le cap en adoptant une approche novatrice à l'égard des régimes à cotisations déterminées.

Notre mentalité collective à l'égard de la « nouvelle normalité » de la COVID-19 continue d'évoluer chaque jour. Nous espérons avec prudence que le pire est passé, d'autant plus que de plus en plus d'employeurs accueillent leurs employés au bureau au moyen de modèles hybrides ou d'autres modèles souples. Compte tenu de l'incidence de la pandémie et de la volatilité actuelle des marchés sur les finances des gens, il est plus important que jamais d'assurer la sécurité de la retraite. Nous ne devrions jamais perdre de vue l'objectif important d'aider un plus grand nombre de personnes à prendre leur retraite à leurs propres conditions.

À cette fin, nous croyons que les décisions relatives aux régimes à cotisations déterminées doivent être prises en compte de façon interdépendante en fonction de quatre éléments clés : la conception des régimes, l'engagement des participants, la gouvernance des régimes et la conception des menus sur les placements. Les régimes qui adoptent une approche plus large et plus globale pour aider les gens à se préparer à la retraite au moyen de ces composantes, une philosophie que nous appelons le **cercle d'action**, peuvent faire toute la différence.

Comme toujours, nous mettons l'accent sur la réflexion avancée à l'égard des régimes à cotisations déterminées et sur des moyens concrets de vous aider à concrétiser vos idées. Dans ce numéro, nous discutons avec **Keith Knox, trésorier, percepteur d'impôt et administrateur public du comté de Los Angeles**, de la façon dont les régimes d'épargne 457(b) Horizons et 401(k) du comté se sont rapidement adaptés aux communications virtuelles, des approches qu'ils adoptent pour encourager les employés à demeurer dans les régimes après leur retraite et du point de vue du comité sur les placements non traditionnels et les placements liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Dans le dernier numéro de *Shifting DC Times*, nous nous sommes concentrés sur la cybersécurité. Dans ce numéro, nous proposons aux promoteurs de régimes des

moyens d'encourager les participants à prendre des mesures pour **lutter contre la cybercriminalité** afin de protéger leur épargne-retraite. Nous présentons les participants qui pourraient profiter d'une partie (ou de la totalité) de leur épargne-retraite dans un compte **Roth 401(k)** et la façon dont une stratégie d'adhésion automatique segmentée pourrait les aider à mieux diversifier leurs obligations fiscales entre les comptes avant et après impôt.

Ron Zibelli, chef des placements d'Invesco pour les actions de croissance, et Justin Livengood, gestionnaire de portefeuille principal, soulignent que les participants pourraient rater l'occasion d'inclure des stratégies de moyennes capitalisations dans leurs placements en actions. Ils discutent de la façon dont l'ajout d'une **composante dédiée aux sociétés à moyenne capitalisation** peut les aider à renforcer leur potentiel de résultats de retraite en augmentant la diversification dans un plus large éventail de capitalisations boursières américaines. Fred Reish, avocat d'ERISA, offre des renseignements supplémentaires sur la **proposition ESG du DOL** et sur la façon dont les comités des régimes peuvent naviguer entre la réglementation actuelle qui régit la sélection des placements des régimes et la réglementation finale proposée, prévue cet été.

Merci, comme toujours, d'avoir pris le temps de lire *Shifting DC Times*. Nous espérons que ce numéro vous sera utile et vous invitons à nous faire part de vos réflexions, de vos commentaires et de vos suggestions sur d'autres sujets. Veuillez faire part de vos idées à votre professionnel des régimes à cotisations déterminées d'Invesco ou envoyer un courriel à notre équipe de rédaction à DCTimes@invesco.com.

Marty Flanagan
Président et chef de la direction
Invesco



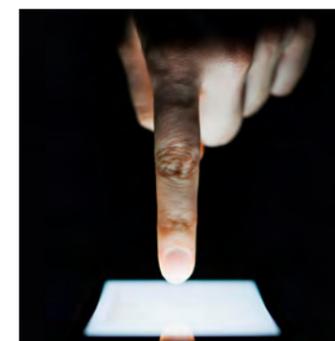
Dans les coulisses à Los Angeles

ÉCHANGE ENTRE PROMOTEURS DE RÉGIME

Un examen approfondi des communications primées sur les régimes à cotisations déterminées du comté de Los Angeles et de la façon dont elles bouleversent la façon dont les promoteurs de régimes établissent des relations avec les participants.

Cercle d'action

La meilleure prise de décision en matière de régime s'effectue de façon globale autour de quatre grands domaines, une philosophie que nous appelons le **cercle d'action**. Nous structurons chaque numéro en conséquence afin de vous fournir des renseignements pratiques que vous pourriez trouver utiles.



7 La nouvelle cyberréalité

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

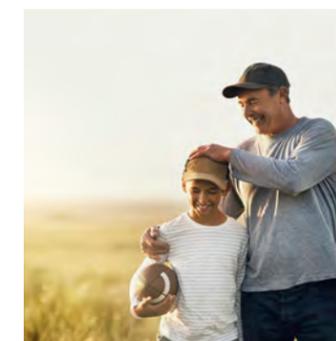
Aider les participants à lutter contre la cybercriminalité et à protéger leur épargne-retraite



13 Mind the gap

CONCEPTION DU MENU SUR LES PLACEMENTS

Se recentrer sur un segment souvent négligé du marché boursier américain



16 S'attaquer à l'impôt à la retraite

CONCEPTION DU RÉGIME

Comment Roth 401(k) peut aider les participants à diversifier leurs obligations fiscales futures



22 La route sinueuse

GOUVERNANCE DU RÉGIME

Ce que la dernière proposition ESG du DOL signifie pour les fiduciaires des régimes

CONTINUER

Pour accéder à ces articles et à d'autres en ligne, consultez le site [invesco.ca/dctimes](https://www.invesco.ca/dctimes).

SUIVEZ-NOUS



[institutional.invesco.ca](https://www.institutional.invesco.ca)



LinkedIn à [Invesco Canada Institutional](#)



Twitter à [@invescocanada](#)

Dans les coulisses à Los Angeles

Comment le plus grand comté municipal des États-Unis a revitalisé ses communications sur les régimes à cotisations déterminées afin d'établir des relations avec les participants en période d'incertitude

Régimes à cotisations déterminées
du comté de Los Angeles
(au 30 novembre 2021)

20,7 G\$

ACTIF TOTAL

135 363

TOTAL DES PARTICIPANTS

ÉCHANGE ENTRE PROMOTEURS DE RÉGIME



Entrevue avec Keith Knox

M. Knox est le trésorier, percepteur d'impôt et administrateur public nommé par le Los Angeles County Board of Supervisors. M. Knox est le fiduciaire d'office de chacun des deux conseils d'administration de la Los Angeles County Employees Retirement Association (LACERA), ainsi que du Board of Retirement et du Board of Investments. Il est également membre d'office des trois comités d'administration des régimes de rémunération différée du comté.

Shifting DC Times a discuté avec **Keith Knox**, trésorier, percepteur d'impôt et administrateur public du comté de Los Angeles. M. Knox est responsable de la supervision des placements dans les régimes d'épargne 457(b) Horizons et 401(k) du comté de Los Angeles. Il nous parle de la façon dont le comté de Los Angeles s'est rapidement adapté aux communications virtuelles au début de la pandémie, de l'approche qu'il a adoptée pour encourager les employés à rester dans les régimes après leur retraite, et du point de vue du comité sur l'inclusion des placements non traditionnels et des placements liés aux facteurs ESG dans les régimes à cotisations déterminées.

Le comté de Los Angeles est le comté le plus peuplé des États-Unis, selon le US Census Bureau, au 1^{er} juillet 2021.



En quoi la pandémie a-t-elle changé la façon dont le comté de Los Angeles aborde les régimes de retraite des employés, sa stratégie de communication avec les participants et ses efforts de sensibilisation?

M. KNOX : La pandémie a rendu encore plus pressant le besoin d'engagement proactif et de communications adaptables. Notre comté est assez vaste, les employés et les participants étant répartis dans la région. De plus, nous avons une gamme diversifiée de professions, allant du travail dans un bureau aux soins de santé, en passant par la construction et la gestion de parcs. De plus, nos employés dans les services à la collectivité, comme les travailleurs des services aux enfants et à la famille, visitent régulièrement les gens à la maison. Les efforts de sensibilisation du régime ont été considérablement touchés par la pandémie.

Ainsi, en mars 2020, nous avons lancé notre initiative *À vos marques, prêts, communiquez!*, qui renforçait notre stratégie de communication et de sensibilisation avec les participants. Nous avons adopté un modèle d'engagement virtuel et augmenté la fréquence et la portée des communications comme moyen efficace et ciblé d'apporter des changements favorables au bien-être des participants à la retraite. Toutefois,

certains participants préfèrent toujours les rencontres en personne pour en apprendre davantage. Bien sûr, il y a aussi un fossé numérique et la technologie n'est pas accessible à tous. L'offre nous permet donc d'être plus agiles et de mieux répondre aux besoins de tous nos participants.

Comme toujours, en période de crise, nous communiquons avec les participants au moyen d'une combinaison de messages très directs et apaisants, en utilisant un langage clair et simple, pour les rassurer quant à la valeur d'une perspective à long terme pour leurs actifs de retraite. La situation n'a pas changé pendant la période de volatilité et d'incertitude de la pandémie, en particulier dans la foulée de la correction boursière de mars 2020, et même aujourd'hui, alors que nous faisons face à une hausse des taux d'intérêt. Nous avons constamment communiqué le message « ne paniquez pas », ainsi que l'importance et la valeur de laisser les fonds avec les options du régime du comté, qui sont des « placements que vous connaissez ». Nous réitérons également que nous sommes une ressource pour les gens qui ont des questions et nous les encourageons à participer à notre vaste programme de formation en ligne sur la retraite.

La croissance de l'environnement virtuel a été très favorable pour nous. Comme de nombreuses organisations, nous sommes passés des services en personne aux interactions virtuelles, qui permettent aux participants de se servir de l'information à un moment et d'une manière qui leur conviennent. Qu'il s'agisse de regarder l'une de nos nombreuses présentations sur demande, d'échanger individuellement avec un conseiller financier ou d'obtenir de l'information en ligne, l'augmentation de l'efficacité et des économies de temps (comparativement aux aléas de la circulation à Los Angeles pour se rendre à un rendez-vous) tant pour les employés que pour les conseillers et le personnel a été importante, ce qui a permis à tous d'être globalement plus productifs dans l'équilibre travail-vie personnelle.

En optant pour un format de rencontre virtuelle, des événements comme les foires sur les avantages sociaux et le service à table en personne ont été remplacés par de précieux webinaires de formation, des rendez-vous individuels et des appels téléphoniques. Rien qu'en 2020, les conseillers en régimes de retraite à cotisations déterminées ont communiqué avec 30 996 participants dans le cadre de l'initiative *À vos marques, prêts, communiquez!* Il ne s'agit là que d'une statistique de l'initiative, qui a remporté le prix de reconnaissance du leadership



Nous avons adopté un modèle d'engagement virtuel et augmenté la fréquence et la portée des communications comme moyen efficace et ciblé d'apporter des changements favorables au bien-être des participants à la retraite. »

de la NAGDCA en 2021¹. Nous sommes tous fiers de son succès et des équipes internes qui l'ont pilotée.

Notre équipe des régimes de retraite cherche constamment des façons d'offrir encore plus de valeur et d'accroître l'accès à l'information et au soutien. Alors que nous vivons la troisième année de la pandémie, nous sommes tous très habitués au modèle de gratification instantanée d'Amazon Prime : « Je le veux aujourd'hui; je veux que quelqu'un réponde à ma question en temps réel. Je ne veux pas fixer de rendez-vous. Je ne peux pas attendre un mois, car, d'ici là, j'aurai passé à autre chose. » De plus, les gens examinent de près leur situation personnelle. La nouvelle « grande démission » reflète une réflexion sur ce pour quoi les gens sont prêts ou non à travailler et ce qu'ils veulent dans l'équilibre travail/vie/avantages sociaux.

Dans le cadre de l'initiative primée *À vos marques, prêts, communiquez!* du comté, les conseillers en régimes de retraite du comté de Los Angeles se sont entretenus avec les participants au moyen de

30 000 points de contact

rien qu'en 2020 – y compris des réunions virtuelles, des webinaires et des appels téléphoniques.



¹ Les prix du leadership de la NAGDCA récompensent les régimes publics qui déploient des efforts exceptionnels pour soutenir les participants pendant la pandémie. Les catégories de prix du leadership comprennent l'éducation et les communications pour les participants, la conception des régimes, la technologie et la cybersécurité, ainsi que le Mois de la sécurité de la retraite nationale. Le comté de Los Angeles a remporté le prix dans la catégorie de l'éducation et des communications pour les participants grâce à sa vaste stratégie d'éducation et ses résultats de la campagne et des efforts de sensibilisation. Les gagnants sont sélectionnés par un comité des prix qui examine et note chaque candidature.

DANS LES COULISSES À LOS ANGELES



Le comté de Los Angeles préfère-t-il que les participants conservent leurs actifs de cotisations déterminées dans le régime après leur retraite? Si oui, quelles options de revenu de retraite ou de placement offrez-vous pour les encourager à rester?

M. KNOX : Nous encourageons vraiment les gens à rester dans les régimes après la retraite ou à la suite d'une séparation pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en raison de notre envergure et de nos volumes, nous offrons des structures de frais favorables qu'il est peu probable de trouver ailleurs. Deuxièmement, nous avons accès à une variété d'options de placement. Nos fonds à date cible offrent de nombreuses options qui ne sont souvent pas accessibles dans le cadre d'un régime à cotisations déterminées, comme l'immobilier direct, les produits de base, les infrastructures, la répartition tactique mondiale de l'actif et la protection contre l'inflation, au moyen de titres du Trésor indexés sur l'inflation et d'actifs réels. Et lorsque nous combinons le fait que nous avons un régime à prestations déterminées, nos fonds à date cible peuvent prendre une mesure du risque plus élevée. À mesure que les fonds arrivent à maturité, il y a une composante de revenu de retraite.

Outre les fonds à date cible, nous offrons neuf options de placement de base, notamment un fonds d'obligations, un fonds indexé sur l'inflation, un fonds de valeur stable et un fonds de dépôt bancaire, en plus d'un compte de courtage autogéré.

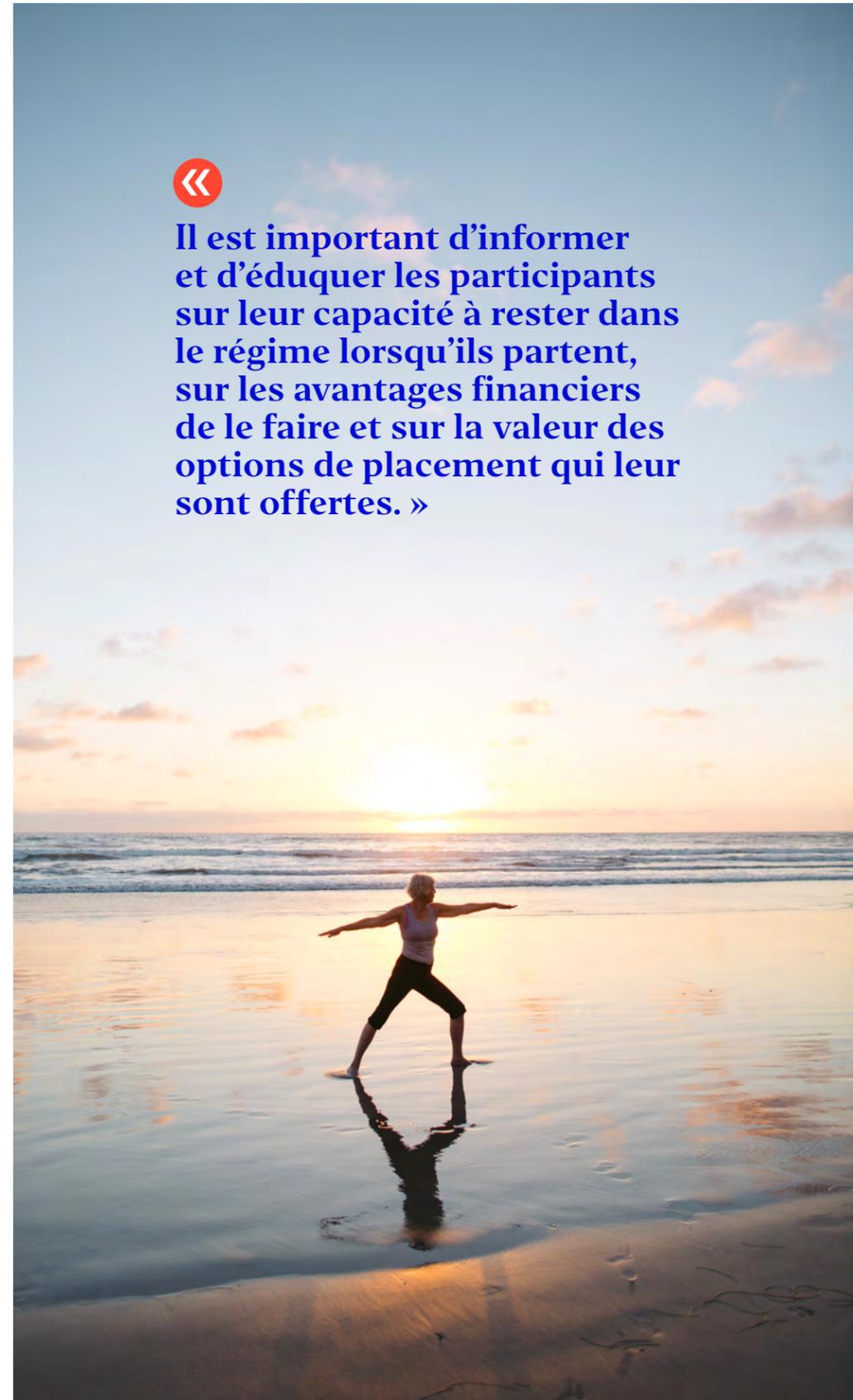
Pour aider les gens à dépenser le pécule qu'ils ont accumulé, nous offrons de nombreuses options de distribution, y compris des versements périodiques, des retraits forfaitaires, des retraits partiels et la possibilité de souscrire un contrat de rente auprès de l'un des fournisseurs de rentes choisis par le régime. Notre responsable de la tenue des documents aide également les gens à calculer leur distribution minimale exigée lorsqu'ils atteignent le bon âge. Ce n'est pas toujours une priorité pour les gens.

Il est important d'informer et d'éduquer les participants sur leur capacité à rester dans le régime lorsqu'ils partent, sur les avantages financiers de le faire (nous mettons vraiment l'accent sur le caractère abordable des frais) et sur la valeur des options de placement qui leur sont offertes.

Nous voulons assurer aux gens qu'ils sont importants et estimés. Et ce n'est pas parce qu'ils quittent le comté que leur argent doit aussi le quitter. Ainsi, notre objectif est d'informer les participants, de leur offrir de la valeur et de démontrer cette valeur.



Il est important d'informer et d'éduquer les participants sur leur capacité à rester dans le régime lorsqu'ils partent, sur les avantages financiers de le faire et sur la valeur des options de placement qui leur sont offertes. »



Le comté de Los Angeles a été un pionnier dans l'inclusion de placements non traditionnels dans vos fonds à date cible. Pouvez-vous nous expliquer votre raisonnement et la philosophie sous-jacente?

M. KNOX : Nous sommes toujours à la recherche d'occasions d'améliorer les placements au moyen de la diversification au sein de nos fonds de marque blanche qui offrent un avantage potentiel aux participants au régime.

Pour nous, l'immobilier privé était un excellent moyen d'offrir un actif différent des actions et des titres à revenu fixe. Il présente à la fois des caractéristiques de production de revenu et de protection contre l'inflation, ainsi qu'une volatilité des prix inférieure à court terme par rapport aux fiducies de placement immobilier (FPI). Compte tenu de ces avantages, il n'a pas été difficile de convaincre le comité d'inclure l'immobilier privé. Il a facilement convenu qu'il s'agissait d'un excellent ajout aux fonds à date cible. L'inflation est en hausse ces jours-ci, et nous ne voyons aucune raison de délaissier cette catégorie d'actif.



Que pensez-vous des placements non traditionnels comme les titres de créance privés, les placements privés ou d'autres catégories d'actif?

M. KNOX : Bien que nous préférions généralement adopter une approche de « marcher avant de courir », nous sommes toujours ouverts à tout ce qui offre une amélioration supplémentaire ou un avantage potentiel du point de vue de la diversification et qui est compatible avec ce que nous offrons déjà. Pour ce qui est de vos exemples, nous surveillons toujours leur développement et leur compatibilité pour les régimes à cotisations déterminées.



Compte tenu de l'intérêt croissant pour les placements liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), que pense le comté des facteurs ESG de façon plus générale dans le cadre des régimes à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées?

M. KNOX : Nous avons un plan de développement durable du comté qui a été adopté par notre conseil de surveillance en 2019. En ce qui concerne notre régime à prestations déterminées, nous parlons beaucoup des facteurs ESG, et le bureau de placement examine constamment ces facteurs.

Pour ce qui est de notre régime à cotisations déterminées, nous avons récemment intégré les facteurs ESG dans notre politique de placement. Nous tenions à rappeler à tous notre responsabilité fiduciaire de nous concentrer d'abord et avant tout sur les avantages financiers pour nos membres. Même si nous croyons que les sociétés et les entités qui se concentrent sur les questions ESG connaîtront généralement plus de succès au fil du temps, nous voulons également informer nos membres pour qu'ils se concentrent sur les avantages financiers pour les participants et qu'ils ne penchent pas vers quelque chose qui ne correspond qu'à ce qui nous tient à cœur et à nos idéaux. Dans notre

politique de placement, nous nous concentrons sur ce qui se passe actuellement, mais nous savons que cela changera avec le temps.

Dans nos communications avec notre conseil de surveillance, nous leur avons indiqué que c'était un début. Au fil du temps, nous pouvons obtenir plus de données et différencier les avantages potentiels. En ce qui concerne le régime à cotisations déterminées, nous examinons comment les gestionnaires évaluent les facteurs ESG et les intègrent dans leur processus décisionnel – par rapport à un fonds ESG désigné pour les participants. En réalité, nous comptons plus de 135 000 participants et ils peuvent voir les facteurs ESG très différemment. Et leurs points de vue sont importants pour nous. Nous mettons donc davantage sur la répartition de l'actif et demandons aux gestionnaires de se concentrer sur les raisons pour lesquelles ils considèrent que l'intégration des facteurs ESG est importante pour leurs recommandations et décisions.

Il y a tellement de changements. La plupart des gens voient la valeur des facteurs ESG. Au fil du temps, l'accent mis fera la différence, mais il est difficile actuellement de dénicher des placements précis, d'un point de vue fiduciaire. Comme je l'ai mentionné, nous avons toujours une option de courtage autogéré. Par conséquent, si un participant veut y accéder par lui-même, il peut certainement le faire.

Nous mettons également l'accent sur les participants et, en tant que comité, sur notre programme de vote par procuration, un autre domaine où nous pouvons exercer notre influence en tant que régime.



Lorsque vous pensez aux régimes à cotisations déterminées aujourd'hui, y a-t-il un service ou une capacité que vous aimeriez avoir pour les régimes plus importants comme le vôtre?

M. KNOX : Je pense qu'une chose qui manque dans l'ensemble, c'est d'aider les participants qui ont un régime après la retraite à dépenser leur épargne-retraite à mesure qu'ils vieillissent, de façon intelligente. Après avoir passé des années à se faire dire d'épargner, il peut être très difficile de réduire l'épargne et de la transformer en revenu. Nous sommes tous emballés lorsque nous franchissons ces étapes importantes en matière d'épargne (disons 10 000 \$ si vous êtes en début de carrière ou 1 million de dollars si vous approchez de la retraite). Mais il est inquiétant de devoir repenser votre état d'esprit en matière d'épargne et de commencer plutôt à réduire vos actifs – sans manquer d'argent. Et s'ils veulent laisser un héritage? Les participants ont besoin de beaucoup d'aide à cet égard et le secteur ne fait que commencer.

Je crois qu'il est difficile de déterminer les dépenses d'après-carrière à mesure que vous vieillissez et de tirer le meilleur parti de ce que vous voulez dépenser par rapport à ce que vous voulez laisser derrière vous.

De plus, nous avons encore du chemin à faire sur le plan du bien-être financier – l'importance de l'épargne, de la planification de la retraite, de l'établissement d'objectifs et de la façon de les atteindre. Il ne s'agit pas seulement des participants, mais aussi des jeunes dans les systèmes scolaires. Je crois que nous avons encore du chemin à faire en matière de bien-être financier et d'éducation financière tout au long de la vie.

Les produits alternatifs détiennent normalement des placements moins traditionnels et utilisent des stratégies de négociation plus complexes, y compris la couverture et l'effet de levier par l'entremise d'instruments dérivés, de ventes à découvert et de stratégies opportunistes qui changent en fonction des conditions boursières. Les épargnants qui considèrent les produits alternatifs devraient connaître leurs caractéristiques uniques et les risques additionnels découlant des stratégies qu'ils utilisent. Comme pour tous les placements, les rendements fluctueront. Il est possible de perdre de l'argent.

Les placements dans des instruments immobiliers peuvent fluctuer en fonction de facteurs économiques, juridiques ou environnementaux qui se répercutent sur les valeurs des biens, les loyers ou les taux d'occupation des immeubles. Les entreprises immobilières, y compris les FPI ou des structures similaires, sont généralement des sociétés à petite ou moyenne capitalisation et leurs actions peuvent être volatiles et peu liquides.

Bien que l'immobilier privé soit soumis à une volatilité moindre des prix, les actions sont beaucoup moins liquides que les FPI et ne sont pas à l'abri des fluctuations. L'immobilier privé n'est pas négocié en bourse et sera moins liquide et moins transparent sur le plan des prix. La valeur de l'immobilier privé peut fluctuer et être inférieure à ce qui avait été payé initialement.

Une autre chose qui me passionne, c'est de faire en sorte que les gens soient à l'aise d'investir leur argent et de les aider à surmonter la peur de la perte. Certaines personnes ne veulent même pas examiner leur portefeuille. Ou ils n'y jettent un coup d'œil qu'une fois par année, ce qui me surprend. Je surveille mon portefeuille tout le temps, tant dans les marchés haussiers que baissiers. C'est comme avoir des enfants. Vous n'avez pas besoin de les surveiller toutes les secondes, mais vous aimez généralement savoir où ils sont, avec qui ils passent leur temps et ce qu'ils font. Nous devons aider les participants à éviter de faire l'autruche.



Même si les régimes gouvernementaux ne sont pas soumis à l'ERISA, comment voyez-vous les directives du département du Travail (DOL) en ce qui a trait aux placements?

M. KNOX : Nous ne sommes pas soumis à l'ERISA (loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act*), mais nous considérons généralement les directives du DOL comme une pratique exemplaire. Il s'agit d'un sujet de conversation fréquent lors de nos réunions de comité, ce qui est utile, car l'approche de notre comité à l'égard de nos activités doit être uniforme au fil du temps, surtout à mesure que les membres du comité changent. Nous insistons également sur la formation fiduciaire continue et trimestrielle à l'intention des membres de notre comité. ■



LA NOUVELLE CYBER- RÉALITÉ

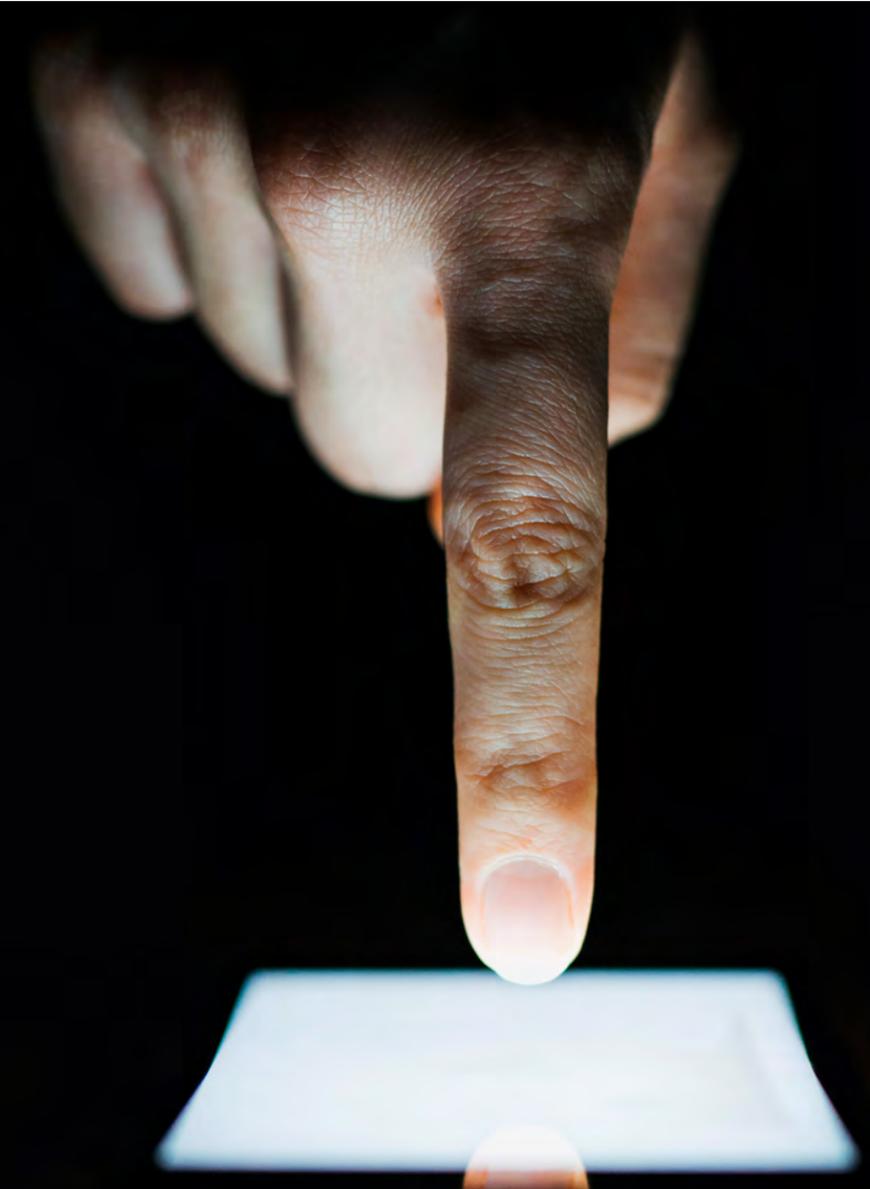
ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Aider les participants à lutter contre la cybercriminalité et à protéger leur épargne-retraite



Marina Edwards

Marina est stratège principale des régimes à cotisations déterminées, Invesco. Dans le cadre de ses fonctions, elle se spécialise dans les stratégies d'atténuation des risques fiduciaires pour les promoteurs de régimes relevant de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act* (ERISA) et leurs responsables de la tenue des documents afin d'améliorer le traitement, la garde et la surveillance appropriés des données personnelles des participants.



La cybersécurité est une préoccupation croissante pour le secteur des régimes à cotisations déterminées. Les responsables de la tenue des documents, en particulier, sont des cibles de choix pour les cybercriminels, ce qui représente un risque accru pour les données très sensibles des participants et l'accès à leurs soldes de compte. Compte tenu de la hausse de la cybercriminalité et des récentes directives en matière de cybersécurité du département du Travail (DOL), les promoteurs de régimes, les responsables de la tenue des documents et les fournisseurs tiers ont dû moderniser leurs procédures de traitement des données et leurs réseaux de technologies de l'information (TI) visant à protéger les données et les actifs des participants contre les pirates informatiques.

L'accès non autorisé aux données au moyen des systèmes de l'employeur n'est qu'une façon pour les cybercriminels d'accéder à l'information. Toutefois, dans de nombreux cas, les participants aux régimes permettent sans le savoir aux cybercriminels d'accéder à leurs comptes de régime de retraite simplement en ouvrant un courriel, en cliquant sur un lien, en répondant à un appel, en publiant des messages sur les médias sociaux, en magasinant en ligne ou en utilisant les services de télésanté.

LA NOUVELLE CYBERRÉALITÉ

Nous sommes au milieu d'importants changements concernant l'endroit où le travail est accompli et la façon dont il est effectué, ce qui introduit des risques auxquels peu d'organisations étaient préparées.

Étant donné que les Américains sont de plus en plus nombreux à travailler à distance ou à passer à des horaires de travail hybrides en raison de la pandémie, il devient de plus en plus facile de pirater les comptes et les données. Les journées de travail à distance sont passées d'une moyenne de 2,4 jours par mois, avant la pandémie, à 5,8 jours au milieu de 2020, selon Gallup¹. Et un travailleur sur quatre affirme travailler entièrement à domicile. Les experts en cybersécurité préviennent que les changements qui en résultent dans les styles de travail et les comportements créent de nouvelles vulnérabilités pour les employeurs, les particuliers et leurs données².

Qu'ils utilisent des téléphones intelligents et des ordinateurs personnels ou des appareils et ressources fournis par l'entreprise, les participants de tous âges sont des proies faciles, et ils le savent. L'anxiété numérique est en hausse chez les travailleurs, en particulier chez ceux qui travaillent à la maison. Des utilisateurs connectés à l'Internet travaillant à domicile, 67 % s'inquiètent de plus en plus de leur sécurité et de leur vie privée en ligne, même s'il n'y a pas de problème³.

Selon le Federal Bureau of Investigation (FBI), les cybercriminels deviennent de plus en plus avertis, ce qui fait en sorte qu'il est plus difficile pour les victimes de tous âges de repérer les signaux d'alarme et de distinguer le vrai du faux. Rien qu'en 2020, les plaintes reçues par le FBI relatives à la criminalité sur Internet aux États-Unis ont augmenté de 69 % et les pertes ont dépassé 4,1 G\$⁴.

Les cybercriminels sont de plus en plus avertis – il est de plus en plus difficile pour les victimes de repérer les signaux d'alarme et de distinguer le vrai du faux. Même les jeunes sont victimes d'escroquerie en ligne.



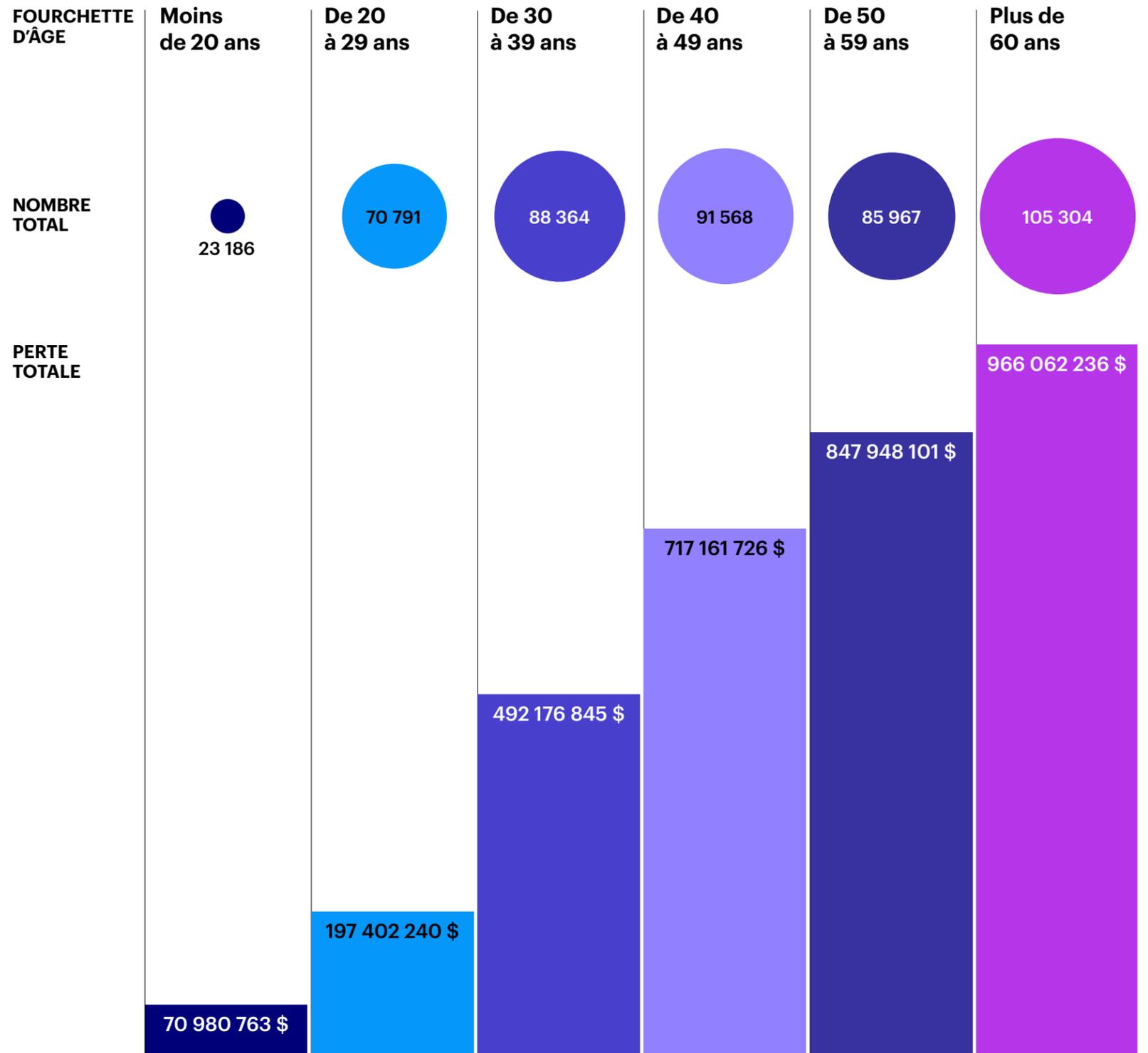
La cybercriminalité est en hausse :

Augmentation de 69 %
des plaintes sur la cybercriminalité en 2020⁴

Plus de 4,1 G\$_{en}
pertes déclarées en 2020⁴

¹ Gallup, sondage annuel sur le travail et l'éducation, mené du 30 juillet au 12 août 2020. ² Cyber Magazine, « Combating the Cybersecurity Risks of WFH », décembre 2021. ³ Cyber Magazine, « Working from Home Increases Digital Anxiety », 8 février 2022. ⁴ US Federal Bureau of Investigation, rapport sur la criminalité sur Internet 2020, mars 2021.

Victimes de cybercriminalité en 2020 par groupe d'âge



Source : FBI, Rapport sur la criminalité sur Internet 2020, mars 2021.



Les travailleurs s'attendent à ce que leur principale source de revenu de retraite soit l'épargne autofinancée.

53 % de tous les travailleurs américains

interrogés pensent que leur revenu de retraite principal proviendra de leurs régimes 401(k), 403(b), IRA et/ou d'autres régimes d'épargne/placements, dont l'épargne médiane du ménage est de 93 000 \$.

Source : Transamerica, 21^e sondage annuel sur la retraite des travailleurs, novembre 2021. Le sondage a été mené auprès de 3 109 travailleurs de sociétés à but lucratif.

55 %

des travailleurs à temps plein
Épargne-retraite moyenne
autofinancée par ménage
de 104 000 \$

41 %

des travailleurs
à temps partiel
Épargne-retraite
moyenne autofinancée
par ménage
de 48 000 \$

LA NOUVELLE CYBERRÉALITÉ

Qu'est-ce qui est à risque?

La plupart des travailleurs américains s'attendent à ce que leur épargne-retraite autofinancée soit leur principale source de revenu de retraite (53 %), dépassant la sécurité sociale (21 %), leur deuxième source la plus proche. Pour bon nombre d'entre eux, il s'agit souvent de leur actif le plus important, surtout à l'approche de la retraite⁵.

L'épuisement d'une partie ou de la totalité de l'épargne du régime de retraite d'un participant pourrait être traumatisant pour beaucoup d'entre eux, ce qui pourrait les obliger à retarder leur retraite ou anéantir leur capacité à la prendre. L'incidence sur l'employeur comprend des problèmes de gestion de la main-d'œuvre, comme le coût supplémentaire des avantages sociaux pour les travailleurs vieillissants ainsi que la réduction des possibilités d'avancement professionnel et de la satisfaction des jeunes travailleurs.

De nombreux fournisseurs de régimes ont garanti l'intégrité des participants, et il existe une assurance pour les atteintes à la cybersécurité et la fraude qui couvre les pertes attribuables aux⁶ :

- violations causées par des menaces internes, comme une inconduite de la part des employés ou des entrepreneurs du fournisseur de services;
- violations externes, comme le détournement du compte d'un participant au régime par un tiers.

Toutefois, il n'est pas toujours possible de reconstituer un régime 401(k) volé. À titre d'exemple, Abbott Laboratories a repoussé pour la deuxième fois une action en justice intentée en 2020 par un participant à un régime de retraite dont le compte a été frauduleusement pillé à hauteur de 245 000 \$. Bien que la plainte contre Abbott ait été rejetée en 2021, au moment d'écrire ces lignes, les parties sont toujours en communication préalable et le plaignant pourrait par la suite déposer une deuxième plainte modifiée⁷.

⁵ Transamerica, 21^e sondage annuel sur la retraite des travailleurs, novembre 2021. Le sondage a été mené auprès de 3 109 travailleurs de sociétés à but lucratif. ⁶ US Department of Labor, Tips for Hiring a Service Provider with Strong Cybersecurity Practices, mars 2021. ⁷ Investment News, « DOL's Cybersecurity Tips Were Needed, but 401(k)s Shouldn't Ask Much from Participants », mai 2021, et « 401(k) Lawsuit Update: 2 Dismissals, 2 Settlements », février 2021.

LA NOUVELLE CYBERRÉALITÉ

Agir

La protection des données personnelles et des actifs des participants est un aspect essentiel de la gestion fiduciaire d'un régime. Pourtant, les participants ont aussi la responsabilité de protéger les renseignements sur leur régime de retraite et leur épargne. Les promoteurs de régimes peuvent encourager les participants à faire partie de la solution contre la cybercriminalité de deux façons.

1

Communiquer les conseils en matière de sécurité en ligne du département du Travail (DOL) aux participants

Au début de 2021, le DOL a publié ses toutes premières directives en matière de cybersécurité⁸. En plus des *conseils pour l'embauche d'un fournisseur de services ayant de solides pratiques exemplaires en matière de cybersécurité et de programmes de cybersécurité*, il a fourni des *conseils en matière de sécurité en ligne*, une liste simple et claire des mesures que les participants devraient prendre pour protéger leur compte, en particulier leur compte de retraite, contre la fraude et les pertes. Les promoteurs de régime doivent transmettre ce document aux participants et indiquer qu'ils l'ont fait. Tous ces documents sont disponibles sur le site www.dol.gov.

⁸ US Department of Labor, Cybersecurity Guidance, 14 avril 2021.



FAITS SAILLANTS

Conseils du DOL en matière de sécurité en ligne à l'intention des participants

Accédez aux conseils en matière de sécurité en ligne sur le site dol.gov pour obtenir des explications complètes et des exemples de mesures que les participants devraient prendre pour chaque conseil :

- **S'inscrire, établir et suivre régulièrement des comptes en ligne**
- **Utiliser des mots de passe forts et uniques**
- **Utiliser l'authentification multifactorielle**
- **Tenir ses coordonnées à jour**
- **Fermer ou supprimer les comptes inutilisés**
- **Se méfier du Wi-Fi gratuit**
- **Se méfier des attaques d'hameçonnage**
- **Utiliser des logiciels antivirus et tenir les applications et les logiciels à jour**
- **Savoir comment signaler les incidents de vol d'identité et de cybersécurité**

À titre d'illustration seulement.



2

Donner des exemples de la façon dont les pirates informatiques peuvent être sournois

L'époque des escroqueries en ligne ou téléphoniques faciles à repérer est révolue depuis longtemps. Les pirates informatiques sont de plus en plus avisés, les activités mondiales étant entièrement conçues pour dérober aux participants leurs identités et leurs actifs. Entre autres astuces, les cybercriminels d'aujourd'hui peuvent créer des adresses courriel et des sites Web qui semblent légitimes et donner de faux renseignements sur l'identité de l'appelant. Une fois qu'un compte – comme un compte d'entreprise ou un compte de médias sociaux – est dérobé, il peut envoyer des messages qui semblent légitimes; un participant sans méfiance les ouvrira ou entamera une discussion.

Donner aux participants des exemples des nombreuses façons sournoises dont les pirates informatiques accèdent aux données – souvent en utilisant la victime comme complice à son insu – pourrait être assez révélateur pour inciter à la prudence.



Votre régime est-il prêt à faire l'objet d'un audit de cybersécurité?

Le DOL a rapidement suivi ses directives en matière de cybersécurité en effectuant des audits aléatoires des régimes à cotisations déterminées afin de tester la profondeur des processus et des procédures utilisés par les employeurs et les fournisseurs de services pour protéger les données personnelles.

Pour consulter la liste des questions d'audit du DOL, lisez la section « **La cybersécurité de votre régime est-elle prête à faire l'objet d'un audit?** ».

LA NOUVELLE CYBERRÉALITÉ

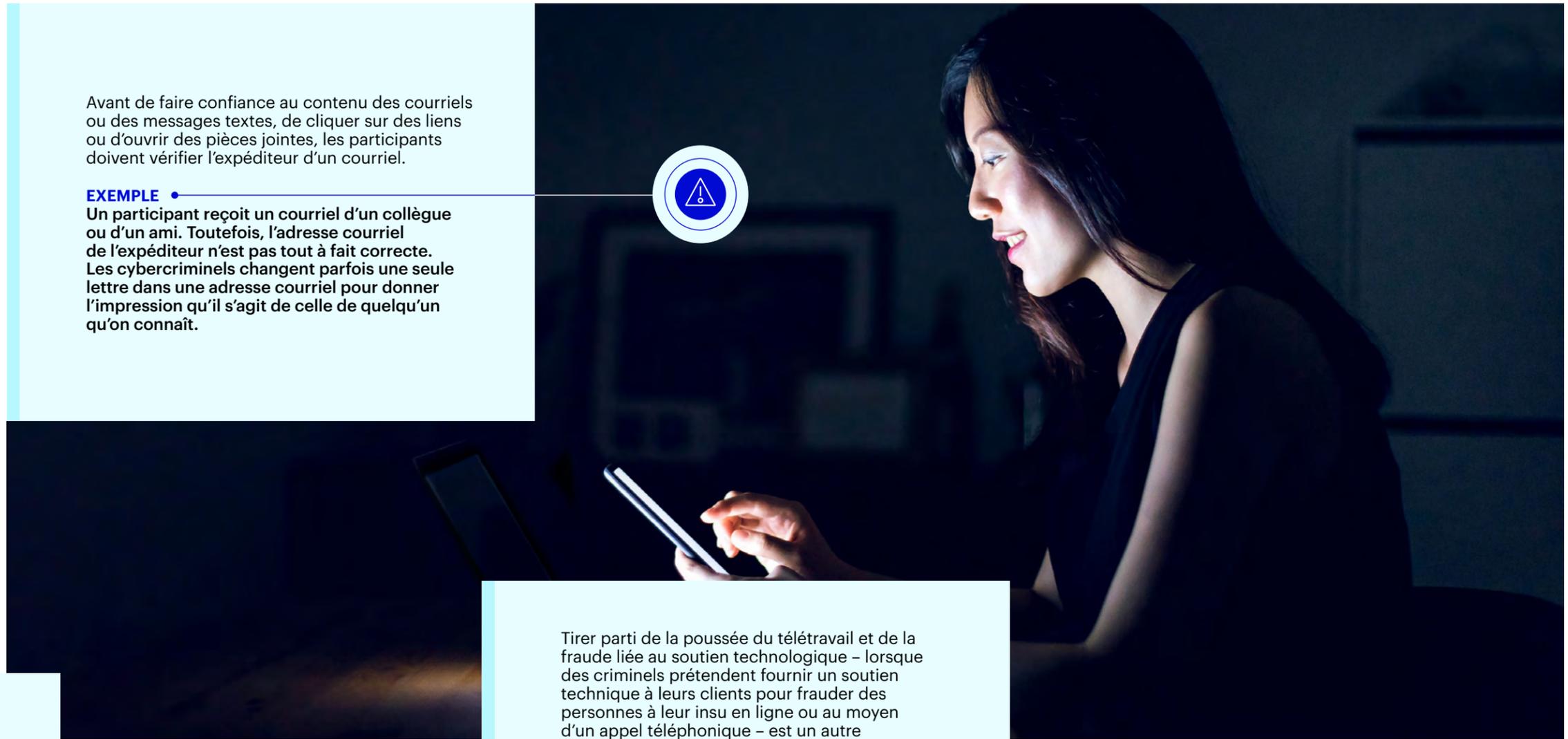
Ne cliquez pas sur ce lien!

Les pirates informatiques utilisent des techniques d'ingénierie sociale ou d'hameçonnage pour exploiter facilement les interactions au travail ou sociales afin d'avoir accès à des données précieuses. Les participants doivent faire preuve d'une grande prudence lorsqu'ils consultent des courriels, des messages textes contenant des liens, des médias sociaux et d'autres applications sur n'importe quel appareil au travail ou à la maison.

Avant de faire confiance au contenu des courriels ou des messages textes, de cliquer sur des liens ou d'ouvrir des pièces jointes, les participants doivent vérifier l'expéditeur d'un courriel.

EXEMPLE

Un participant reçoit un courriel d'un collègue ou d'un ami. Toutefois, l'adresse courriel de l'expéditeur n'est pas tout à fait correcte. Les cybercriminels changent parfois une seule lettre dans une adresse courriel pour donner l'impression qu'il s'agit de celle de quelqu'un qu'on connaît.



Parfois, même les meilleurs systèmes de cybersécurité de l'employeur ne peuvent empêcher une attaque parce que le participant (en tant que cible) laisse le pirate informatique entrer dans le système.

EXEMPLE

Un participant reçoit un courriel sur son compte de travail contenant un fichier ou un lien malveillant, qui déploie un logiciel malveillant en cliquant dessus, ou qui permet au cybercriminel d'utiliser le compte de courriel pour propager l'infection.



Tirer parti de la poussée du télétravail et de la fraude liée au soutien technologique – lorsque des criminels prétendent fournir un soutien technique à leurs clients pour frauder des personnes à leur insu en ligne ou au moyen d'un appel téléphonique – est un autre problème de plus en plus important⁸. Les criminels peuvent se présenter comme des représentants de soutien ou de service qui offrent de résoudre des problèmes techniques comme un compte financier compromis, un virus informatique ou un piratage informatique.

EXEMPLE

Un participant reçoit une fenêtre contextuelle sur son ordinateur, un appel automatisé ou un message texte l'informant qu'il y a un problème avec son compte de régime de retraite, avec un lien ou un numéro de téléphone pour obtenir de l'aide. Lorsque le participant appelle, clique sur un lien ou « appuie sur la touche 1 », ce n'est pas son responsable de la tenue des documents ou son fournisseur qui communique avec lui, mais plutôt le criminel, qui est extrêmement habile à garder le participant engagé et dans l'ignorance.



⁸ US Department of Labor, Cybersecurity Guidance, 14 avril 2021.

LA NOUVELLE CYBERRÉALITÉ

Les participants plus âgés
doivent se méfier

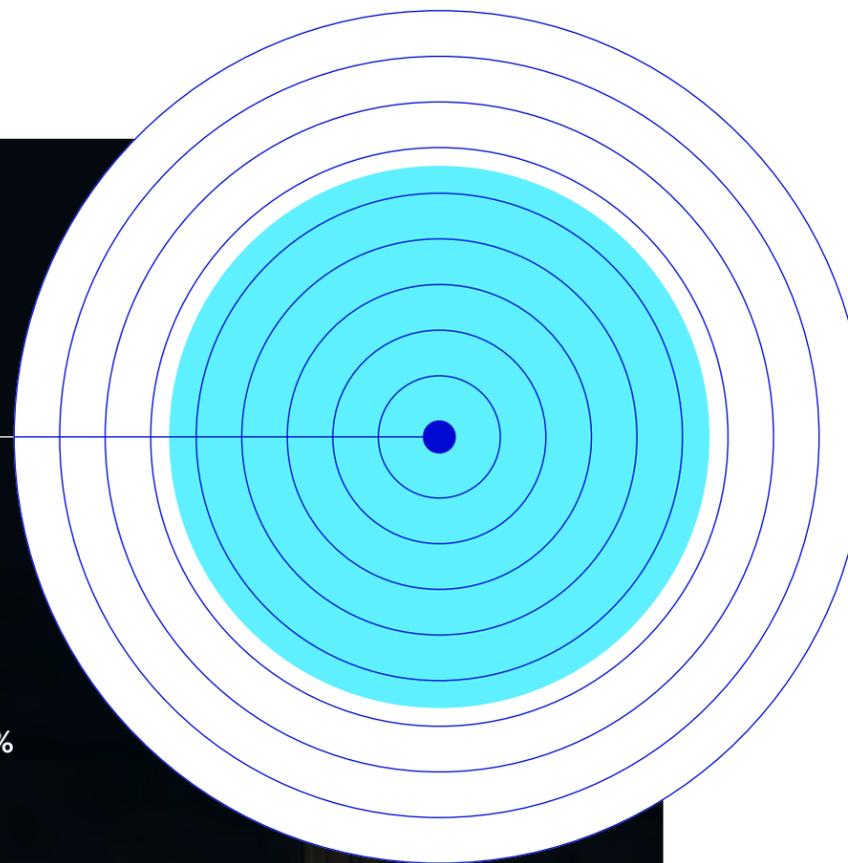
Malheureusement, les participants plus âgés (60 ans et plus) ont tendance à être les cibles les plus fréquentes de cyberattaques pour deux raisons : Les cybercriminels considèrent qu'ils ont généralement des soldes de compte plus élevés et qu'ils sont moins avisés sur le régime technologique que leurs pairs plus jeunes. Rien qu'en 2020, le FBI a déclaré que 66 % des victimes de fraude liée au soutien technologique avaient plus de 60 ans et qu'au moins 84 % des pertes (plus de 116 millions de dollars) avaient été subies par eux en 2020⁹.

66 % des victimes de fraude liée au soutien technologique en 2020 :

avaient plus
de 60 ans.

ont subi au moins 84 %
des pertes (plus de
116 millions de dollars).

Source : FBI, 2020 Crime Report, mars 2021.



Lorsque vous magasinez en ligne, assurez-vous que le site est légitime en recherchant des fautes d'orthographe ou de grammaire ou des images de faible qualité et en vous assurant que l'adresse URL commence par « <https://> », le « s » indiquant que le site est sécurisé.

EXEMPLE

Les promoteurs peuvent obtenir un rapport du responsable de la tenue des documents du régime pour surveiller les participants qui n'ont jamais réclamé leur compte (par conséquent, aucun mot de passe ne figure au dossier) et qui n'ont pas changé leur mot de passe depuis 90 jours, par exemple. Des communications ciblées peuvent être envoyées à ces groupes (en plus des communications annuelles à l'échelle du régime).

Même si tous les participants devraient recevoir une formation et des communications continues en matière de cybersécurité, il faut envisager d'accroître la fréquence et le contenu des communications intelligentes en matière de cybersécurité pour les quasi-retraités et les retraités qui conservent leur régime de retraite.

⁹ US Federal Bureau of Investigation, rapport sur la criminalité sur Internet 2020, mars 2021.



Résumé

La « nouvelle normalité » a changé la façon dont nous vivons et travaillons aujourd'hui et probablement dans l'avenir. Les promoteurs de régimes devraient, au moins une fois par année, inclure la cybersécurité à l'ordre du jour du comité. Il est important de rappeler au comité les nouvelles tendances en matière de cybermenaces, les litiges en cours et les mesures prises par le régime pour protéger les participants contre le cybervol et les éduquer à cet égard. Discuter, déterminer et documenter toute initiative actuelle ou nouvelle qui réduirait à la fois le risque de cybervol des participants et le risque d'audit de cybersécurité pour le régime.

Plus important encore, les promoteurs de régime doivent encourager les participants à participer à la solution de cybersécurité. Communiquer de façon proactive les *conseils en matière de sécurité en ligne* du DOL, ainsi que des exemples concrets de l'ingéniosité des cybercriminels lorsqu'ils tentent d'accéder aux données personnelles et aux actifs des participants. De plus, il faut encourager les participants à vérifier régulièrement l'activité de leur compte de retraite. Lorsque les gens sont victimes d'une escroquerie, ils ne s'en rendent souvent compte qu'après coup. En surveillant de près leurs relevés de régime et leurs activités en ligne, les participants peuvent être en mesure de remarquer et de traiter immédiatement toute opération non autorisée, ce qui réduit les pertes potentielles. ■

Mind the Gap

Se recentrer sur un segment souvent négligé du marché boursier américain

CONCEPTION DU MENU SUR LES PLACEMENTS



Ronald Zibelli Jr., CFA
Chef des placements,
Actions de croissance
américaines
Invesco



Justin Livengood, CFA
Gestionnaire de
portefeuille principal
Invesco

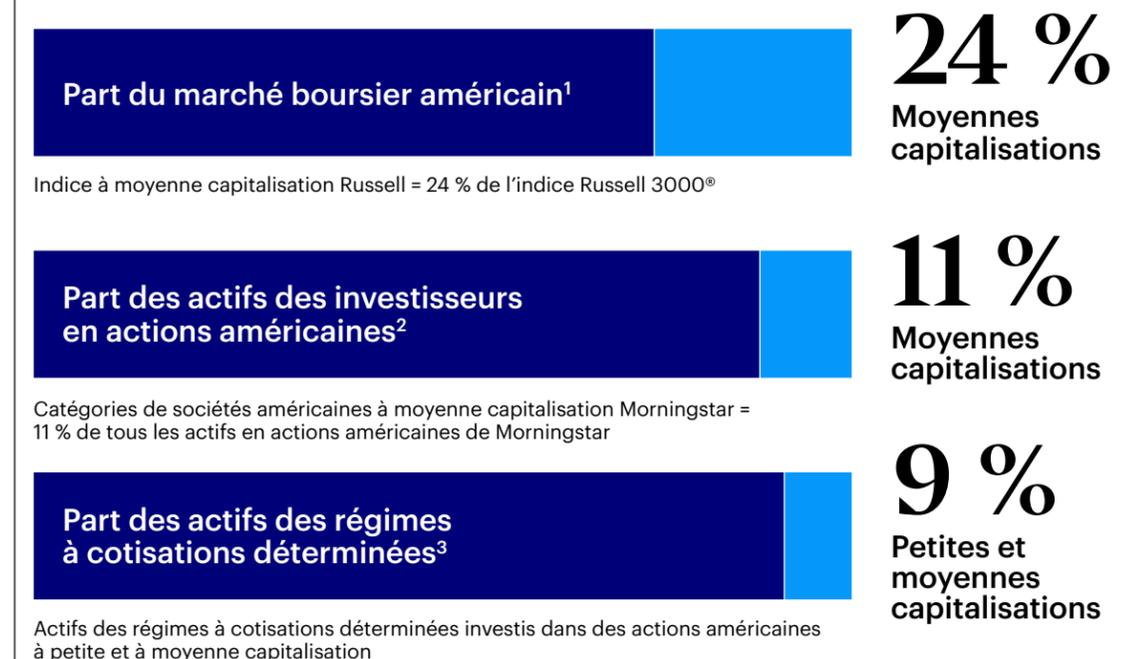
Les actions de moyenne capitalisation offrent une occasion intéressante, mais souvent négligée, pour les régimes à cotisations déterminées. Pourtant, de nombreux participants – en particulier les investisseurs de base – semblent rater l’occasion d’inclure des stratégies de moyenne capitalisation dans leurs placements en actions.

Notez que les moyennes capitalisations représentent 24 % de la capitalisation du marché boursier américain¹, mais seulement 11 % de l’actif des investisseurs en actions

américaines². En ce qui concerne les actifs des régimes à cotisations déterminées, la répartition moyenne des participants n’est que de 8,7 % pour l’ensemble des stratégies à petite et à moyenne capitalisation³. Étant donné que de nombreux participants sont sous-exposés aux stratégies à moyenne capitalisation, ils pourraient rater ce segment potentiellement intéressant du marché. Dans cette optique, les promoteurs de régime et leurs conseillers pourraient envisager de revoir leur offre d’actions à moyenne capitalisation afin d’accroître le plein potentiel de cette catégorie d’actif.

En déséquilibre?

Les investisseurs sont sous-exposés aux sociétés à moyenne capitalisation.



¹ FactSet Research Systems Inc., au 31 décembre 2021. ² Morningstar, au 31 décembre 2021. ³ Indice Callan DC, au 31 décembre 2021 (répartition de l’actif de plus de 100 grands régimes à cotisations déterminées représentant un actif d’environ 350 milliards de dollars).

MIND THE GAP

Caractéristiques de risque et de rendement solides historiques

Les sociétés de taille moyenne sont souvent décrites comme un « meilleur choix » potentiel des placements en actions. Par le passé, le segment a offert des paramètres fondamentaux uniques qui combinent certaines des meilleures caractéristiques des actions à grande et à petite capitalisation.

Le terme « moyenne capitalisation » désigne habituellement les sociétés dont la capitalisation boursière se situe entre 10 G\$ et 50 G\$. Bon nombre de ces sociétés n'en

sont encore qu'au début de leur phase de croissance, offrant des gains potentiellement plus élevés que les sociétés à grande capitalisation mieux établies. Il peut aussi s'agir d'anciennes sociétés à petite capitalisation qui ont réussi à faire croître leurs activités, ce qui démontre la durabilité potentielle de leurs stratégies et de leurs perspectives. Par conséquent, les actions à moyenne capitalisation ont affiché une volatilité et un risque globaux inférieurs à ceux des actions à petite capitalisation.

Le segment des titres à moyenne capitalisation a toujours offert un meilleur potentiel de rendement que celui des titres à grande capitalisation, tout en présentant un risque inférieur à celui des titres à petite capitalisation.

Cette combinaison de caractéristiques s'est traduite par un solide rendement relatif à long terme pour le segment à moyenne capitalisation. En fait, au cours des 20 dernières années, l'indice à moyenne capitalisation Russell a surpassé à la fois l'indice Russell 1000® axé sur les grandes capitalisations et l'indice Russell 2000® axé sur les petites capitalisations.

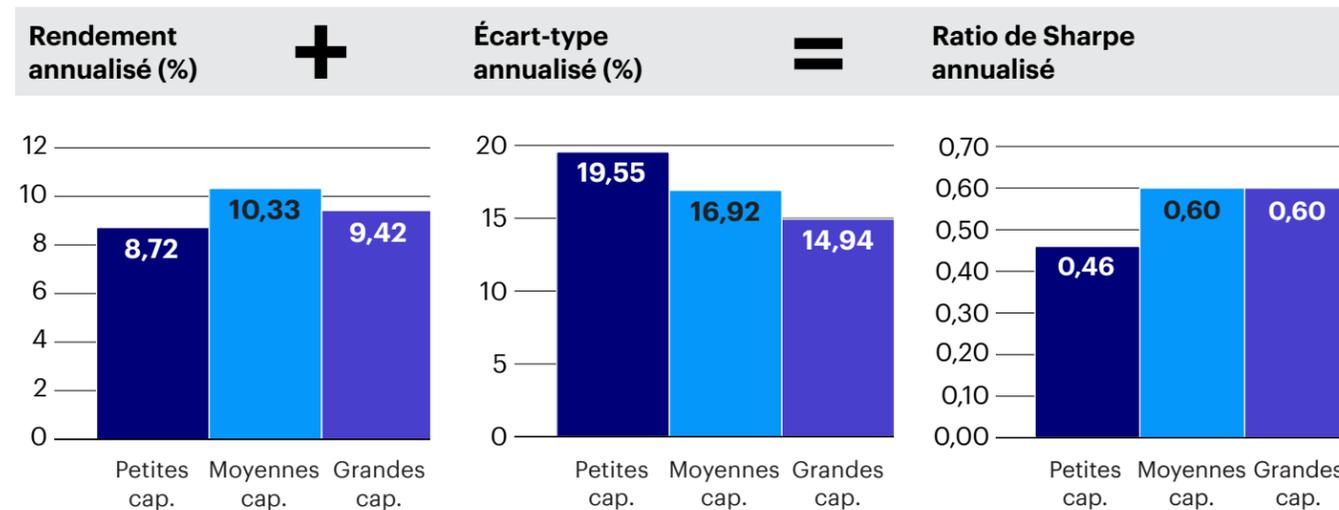
De plus, les actions de moyenne capitalisation ont inscrit de solides rendements supérieurs. Au cours de plus de 360 périodes mensuelles mobiles de cinq ans depuis 1991, le segment des titres à moyenne capitalisation a surpassé celui des titres à grande capitalisation 61 % du temps et celui des titres à petite capitalisation 91 % du temps.

Les moyennes capitalisations ont affiché de meilleurs rendements annualisés que les grandes et les petites capitalisations au cours des 20 dernières années.

Potentiel de rendement supérieur à celui des grandes capitalisations...

Avec moins de risque que les petites capitalisations...

Ce qui, par le passé, a donné lieu à des rendements corrigés du risque concurrentiels.



Source : Morningstar, au 31 mars 2022. Les données montrent les rendements annualisés, l'écart-type et le ratio de Sharpe pour la période de 20 ans terminée le 31 mars 2022. **Le rendement passé ne garantit pas que des rendements comparables seront enregistrés dans l'avenir.** L'écart-type indique la mesure dans laquelle le rendement d'un portefeuille varie par rapport à son rendement moyen au cours d'une période donnée. Le **ratio de Sharpe** correspond au rendement moyen excédentaire par rapport au taux sans risque. Un ratio de Sharpe plus élevé indique un meilleur rendement corrigé du risque. Les moyennes capitalisations sont représentées par l'indice à moyenne capitalisation Russell, les grandes capitalisations sont représentées par l'indice Russell 1000® et les petites capitalisations sont représentées par l'indice Russell 2000®. Les indices Russell sont des marques de commerce ou des marques de service de Frank Russell Co. Russell® est une marque de commerce de Frank Russell Co. Il est impossible d'investir dans un indice.

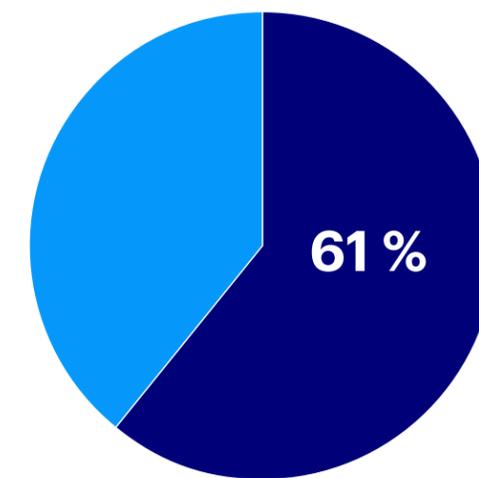
Les actions à moyenne capitalisation ont affiché un rendement supérieur à celui des actions à petite et à grande capitalisation.

■ Rendement supérieur
■ Rendement inférieur

Selon les périodes mobiles mensuelles de cinq ans (du 1^{er} novembre 1991 au 31 décembre 2021)

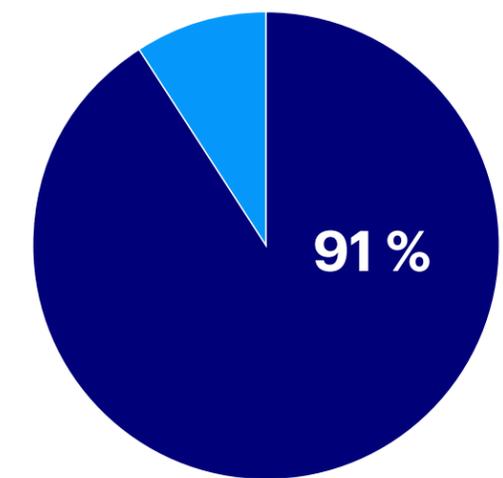
Moyennes cap. c. grandes cap.

Russell moyenne capitalisation c. Russell 1000®



Moyennes cap. c. petites cap.

Russell moyenne capitalisation c. Russell 2000®



Source : Morningstar, au 31 décembre 2021. Les indices Russell 1000®, Russell moyenne capitalisation et Russell 2000® mesurent respectivement les grandes, les moyennes et les petites capitalisations. Les actions à moyenne capitalisation ont surpassé les actions à grande capitalisation 221 sur 362 périodes mobiles mensuelles de cinq ans. Les actions à moyenne capitalisation ont surpassé celles à petite capitalisation 330 sur 362 périodes mobiles mensuelles de cinq ans. **Les rendements passés ne garantissent pas les rendements futurs.** Il n'est pas possible d'investir dans un indice.

MIND THE GAP

Croissance, valeur ou de base?

Pour aider à simplifier les choses pour les participants, une stratégie d'actions à moyenne capitalisation choisie avec soin peut être suffisante pour la plupart des menus de régimes.

Les actions de croissance du segment des sociétés à moyenne capitalisation ont été particulièrement fructueuses, affichant des taux de croissance des bénéfices beaucoup plus élevés que ceux de l'ensemble du marché des sociétés à moyenne capitalisation. Par exemple, la croissance du bénéfice par action au cours des cinq dernières années pour le segment des actions de croissance à moyenne capitalisation a été de 20,29 %, comparativement à 12,78 % pour l'ensemble des actions à moyenne capitalisation⁴. Cela n'est pas surprenant, étant donné la nature des secteurs qui tendent à être des secteurs de croissance. Par exemple, les actions des secteurs de la technologie et des soins de santé représentaient environ 50 % de l'indice de croissance Russell des sociétés à moyenne capitalisation⁵. Ces sociétés sont souvent les pionnières du monde des affaires, perturbant et réorganisant l'économie mondiale.

Pondération du débat entre gestion active et gestion passive

Dans le passé, le marché des actions à moyenne capitalisation a été moins efficace que celui des actions à grande capitalisation, car ces actions sont habituellement beaucoup moins surveillées par les analystes sectoriels et passent souvent inaperçues. Cette couverture générale relativement faible pourrait offrir un potentiel de rendement supérieur grâce à la gestion active. C'est pourquoi il est toujours important de comparer les frais dans le contexte du rendement net global, afin d'aider à évaluer la valeur ajoutée réelle par un gestionnaire de placement, plutôt que de se concentrer uniquement sur les coûts et peut-être de rater des occasions d'offrir aux participants une meilleure exposition risque/rendement.

⁴ Frank Russell Co., au 31 mars 2022. Les moyennes capitalisations sont représentées par l'indice Russell des sociétés à moyenne capitalisation et les moyennes capitalisations sont représentées par l'indice Russell des sociétés de croissance à moyenne capitalisation. Les rendements passés ne sont pas garants des résultats futurs. Il n'est pas possible d'investir dans un indice.

⁵ Indice Russell des sociétés à moyenne capitalisation au 31 décembre 2021.

Les bénéficiaires des sociétés de croissance à moyenne capitalisation ont augmenté beaucoup plus rapidement que ceux de l'ensemble du marché des sociétés à moyenne capitalisation⁴.



N'oubliez pas d'examiner les frais dans le contexte des rendements nets. Cela peut aider à évaluer la valeur ajoutée réelle par un gestionnaire de placement, plutôt que de se concentrer uniquement sur les coûts et peut-être de rater des occasions d'offrir aux participants des résultats plus solides en matière de risque et de rendement.

Ce qu'il faut surveiller dans la sélection des stratégies



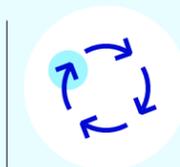
Surperformance attestée dans un large éventail de marchés

Les solides antécédents en matière d'atténuation des baisses lorsque les marchés sont secoués peuvent être particulièrement importants pour aider à optimiser les expositions corrigées du risque sur un cycle complet et à renforcer le potentiel de résultats de retraite à long terme.



Années de service et stabilité de l'équipe de placement

Assurez-vous que les gestionnaires actuels et leur méthode de placement sont ceux qui ont produit les antécédents à long terme d'une stratégie.



Uniformité du style

Soyez à l'affût d'une stratégie qui a toujours offert des caractéristiques distinctes de sociétés à moyenne capitalisation sans tomber dans les marchés des sociétés à grande et à petite capitalisation.



Taille de la stratégie et potentiel de contraintes de capacité

Les stratégies dont la croissance est trop importante pourraient être confrontées à des difficultés, car elles pourraient ne pas être en mesure de détenir des actions de sociétés à l'extrémité inférieure du spectre de moyenne capitalisation à des niveaux significatifs.



Prochaines étapes

Alors que les promoteurs de régime travaillent à la mise en place d'un menu simplifié, il est important d'accorder la priorité à la diversification des catégories d'actif et de s'assurer qu'il n'y a pas de lacunes dans le menu, ce qui pourrait faire en sorte que les participants ratent des occasions sur le marché. Un régime à cotisations déterminées pourrait devoir aller au-delà de l'offre d'options à petite et à grande capitalisation pour couvrir le segment à moyenne capitalisation.

L'ajout d'une option réservée aux sociétés à moyenne capitalisation pourrait aider les participants à accroître leur potentiel de retraite en augmentant la diversification dans un plus large éventail de capitalisations boursières américaines. Réfléchissez à la façon de cibler les communications éducatives destinées aux participants qui pourraient être moins diversifiés dans leurs placements en actions, en particulier s'ils se fient uniquement aux grandes capitalisations pour obtenir des rendements boursiers. Les régimes pourraient également vouloir réexaminer leurs offres actuelles de titres à moyenne capitalisation pour voir s'il y a des occasions de les bonifier. ■

Les prix des actions et autres titres de participation évoluent en fonction de nombreux facteurs, y compris le bénéfice passé et prévu de l'émetteur, la valeur de ses actifs, les conditions économiques générales, les taux d'intérêt, les perceptions des investisseurs et la liquidité du marché. Les actions de moyennes entreprises ont tendance à être davantage exposées aux changements défavorables et peuvent être plus volatiles ou moins liquides, ou être soumises à des restrictions relativement à leur revente.

La valeur et la croissance sont des styles de placement. Les placements axés sur la croissance visent généralement des actions qui offrent un potentiel de croissance des bénéfices supérieur à la moyenne, mais qui peuvent entraîner un risque plus élevé que les placements de valeur. Les actions des sociétés en croissance ont tendance à être plus sensibles aux variations des bénéfices et peuvent être plus volatiles. Les placements de style valeur recherchent généralement des titres qui peuvent être de bons placements, mais qui sont temporairement boudés par le marché et qui sont assujettis au risque que les évaluations ne s'améliorent jamais ou que les rendements soient inférieurs à ceux des autres styles de placement ou du marché boursier dans son ensemble.

Le bénéfice par action (BPA) désigne le bénéfice total d'une société, divisé par le nombre d'actions en circulation.

L'indice à moyenne capitalisation Russell mesure le rendement du segment à moyenne capitalisation des actions américaines. L'indice Russell 1000® mesure le rendement du segment à grande capitalisation des actions américaines. L'indice Russell 2000® mesure le rendement du segment à petite capitalisation des actions américaines. L'indice Russell 3000® mesure le rendement des 3000 sociétés américaines les plus importantes et représente environ 98 % du marché boursier américain ouvert aux placements du segment à grande capitalisation des actions américaines.

S'attaquer à l'impôt à la retraite

Comment Roth 401(k) peut aider
les participants à diversifier leurs
obligations fiscales futures



CONCEPTION DU RÉGIME

Les promoteurs des régimes cherchent toujours des moyens d'améliorer l'épargne-retraite des participants. Une stratégie – surtout si l'on tient compte de la main-d'œuvre des milléniaux et de la génération Z qui amorcent leur carrière – consiste à offrir à la fois une occasion d'épargner en vue de la retraite avant impôt (401[k] traditionnel) et après impôt (Roth 401[k]) dans le cadre du régime 401(k). Non seulement cela donne aux participants le choix et la souplesse quant à leurs reports, mais aussi en ce qui concerne leur stratégie de planification de la retraite. Tout comme les promoteurs des régimes ont souligné l'importance de diversifier la répartition de leurs placements, les participants devraient envisager de diversifier leur obligation fiscale à honorer sur leur épargne-retraite¹.

Pour de nombreux participants, il est logique d'utiliser un Roth 401(k) au début de leur carrière, puis de contribuer aux cotisations avant impôt plus tard au cours de leur carrière, à mesure que le revenu augmente. Non seulement cela peut les aider à payer moins d'impôt à des fourchettes plus élevées pendant les années où les revenus sont plus élevés, mais cela leur donne aussi de la souplesse lorsqu'ils effectuent des retraits d'un régime de retraite.

Nous verrons pourquoi il est judicieux d'offrir les deux types de cotisations, et les segments de participants qui auraient avantage à verser une partie (ou la totalité) de leur épargne-retraite dans un régime Roth 401(k). Nous verrons également comment une stratégie d'adhésion automatique segmentée pourrait aider les participants à mieux diversifier leurs obligations fiscales – maintenant et à l'avenir.

Tout comme les promoteurs de régimes font valoir l'importance de diversifier la répartition des placements, les participants devraient également envisager de diversifier leur obligation fiscale à honorer sur leur épargne-retraite.

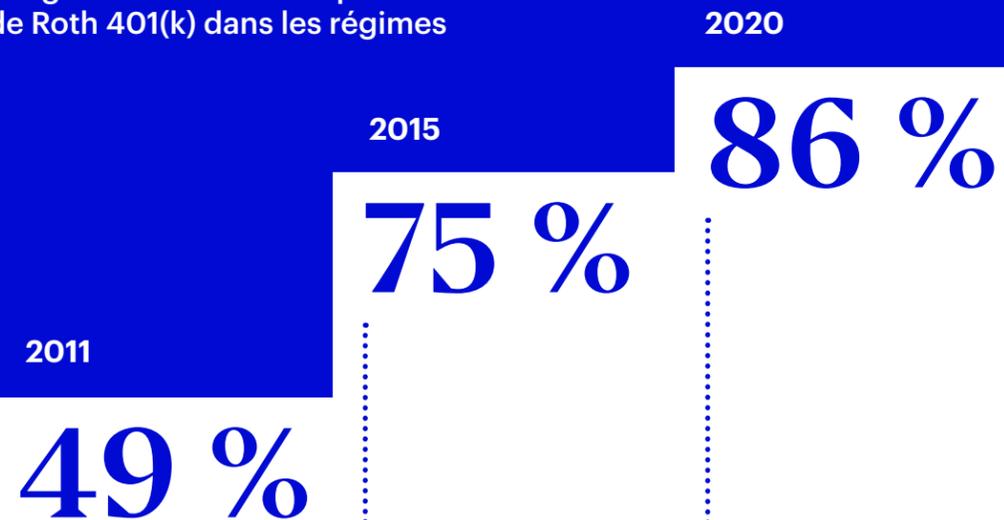
¹ Barron's, « Regular 401(k) or Roth 401(k)? Here's What Young Workers Should Consider », 2 février 2022.

S'ATTAQUER À L'IMPÔT À LA RETRAITE

La montée du Roth 401(k)

L'adoption de Roth est devenue courante. De plus, les employeurs de toutes tailles mettent l'accent sur le bien-être financier et améliorent les programmes d'avantages sociaux afin d'attirer et de retenir les employés talentueux. En 2020, 86 % de tous les régimes à cotisations déterminées offraient des cotisations à Roth 401(k)².

L'augmentation de la disponibilité de Roth 401(k) dans les régimes



² PSCA, 64^e sondage annuel sur les régimes de participation aux bénéfices et 401(k), reflétant l'expérience des régimes en 2020 (sondage mené auprès de 518 promoteurs de régimes).

Types de cotisations des participants permis selon la taille du régime (nombre de participants)

■ Traditionnel avant impôt 401(k)
■ Roth 401(k)

1-49



50-199



200-999



1 000-4 999



5 000 et plus



Tous les régimes



La disponibilité de Roth 401(k) a augmenté, tout comme le recours des participants.

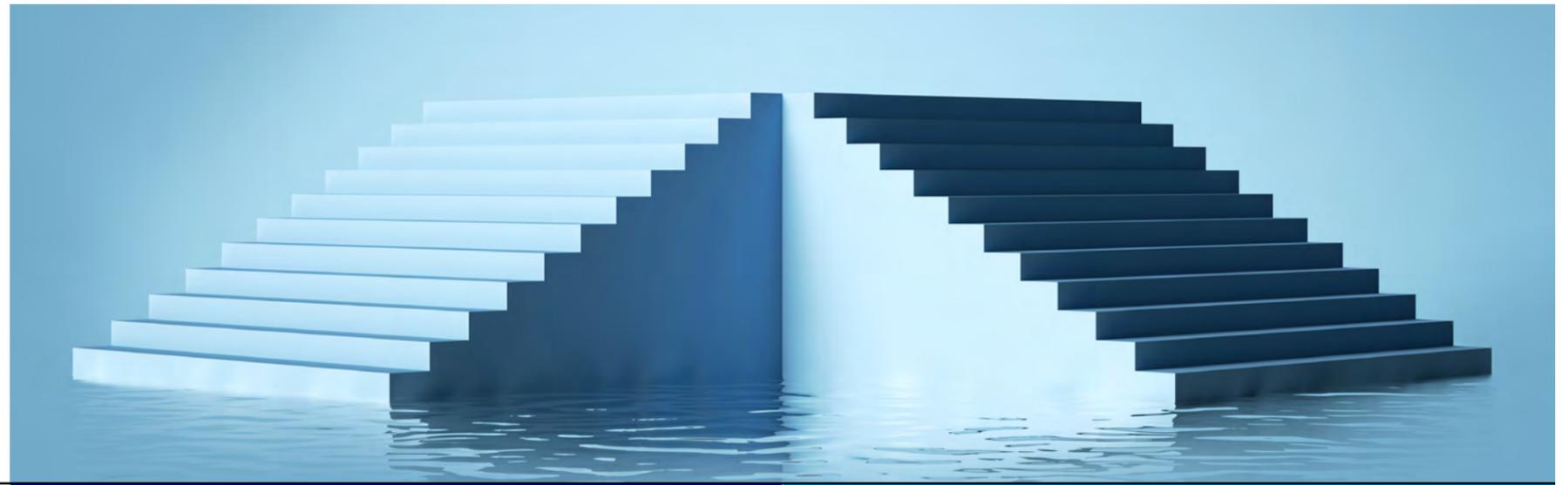
Plus du quart (26 %) des participants ont versé des cotisations à Roth en 2020, comparativement à 18 % en 2016.

Source : PSCA, 64^e sondage annuel sur les régimes de participation aux bénéfices et 401(k), reflétant l'expérience des régimes en 2020 (sondage mené auprès de 518 promoteurs de régimes de participation aux bénéfices et 401(k)).

S'ATTAQUER À L'IMPÔT À LA RETRAITE

Quelle est la différence?

Peu importe la façon dont les participants versent les cotisations de leurs employés (avant impôt ou Roth), les cotisations de l'employeur correspondantes sont versées dans le régime traditionnel 401(k) avant impôt. Les cotisations à Roth sont traitées comme des reports avant impôt aux fins du plafond de 402(g), des tests d'ADP, des cotisations de rattrapage, des retraits en cas de difficultés, des distributions minimales exigées et des prêts.



Type de régime	Traditionnel 401(k)	Roth 401(k)
Cotisations des employés	Montant avant impôt	Montant après impôt
Plafond de cotisation de l'IRS (2022)	Les cotisations totales* des employés sont plafonnées à 20 500 \$ en 2022 (plus 6 500 \$ pour les participants âgés de 50 ans et plus).	
Cotisations patronales et de participation aux bénéfices	Les cotisations patronales et tout revenu sont toujours versés avant impôt dans un régime 401(k) traditionnel et sont imposables lorsqu'ils sont distribués à partir du régime. Les participants obtiennent toujours la cotisation patronale, peu importe le choix de cotisation.	
Impôt sur les retraits	Les retraits de cotisations et de bénéfices sont assujettis à l'impôt fédéral et à la plupart des impôts sur le revenu des États.	Les retraits de cotisations et de revenus ne sont pas imposables à condition qu'il s'agisse d'une distribution admissible – le compte est détenu pendant au moins cinq ans et lesdits retraits sont effectués : <ul style="list-style-type: none"> • Pour cause d'invalidité • Au décès ou après • À 59 ans et demi ou après
Pénalités de retrait anticipé (avant 59 ans et demi)	Pénalité de 10 % sur le retrait complet	Possibilité de devoir payer la pénalité de 10 % sur les gains réalisés.
Distributions minimales exigées	Les distributions doivent commencer au plus tard à l'âge de 72 ans (70 ans et demi si vous atteignez l'âge de 70 ans et demi avant le 1 ^{er} janvier 2020), sauf si vous travaillez toujours et que vous n'êtes pas propriétaire de 5 %.	
Impôt à payer en cas de transfert dans un compte Roth IRA (pour éviter les distributions minimales exigées)	Conversion : Retrait envisagé; doit payer l'impôt sur les cotisations et le revenu au moment de la conversion en un compte Roth IRA.	Transfert : Aucun impôt à payer au moment du transfert à un compte d'épargne Roth IRA.
Options de transfert à la séparation du service	Possibilité de transférer des actifs à un autre compte 401(k) traditionnel, à un compte IRA traditionnel ou à un compte Roth IRA (l'impôt de conversion s'applique)**. Si cela est permis, vous pouvez quitter le régime de l'ancien employeur.	Possibilité de transférer des actifs à un autre Roth 401(k), à un Roth 403(b) ou à un Roth IRA. Les actifs ne peuvent être transférés dans un compte traditionnel 401(k). Si cela est permis, vous pouvez quitter le régime de l'ancien employeur.

* Les participants peuvent répartir leurs cotisations annuelles entre Roth 401(k) et 401(k) traditionnel, mais les cotisations combinées ne peuvent dépasser le plafond de report annuel.

** Si l'employeur offre Roth 401(k) et permet la conversion de Roth dans le régime, les participants peuvent effectuer des transferts de leur compte traditionnel 401(k) à un compte Roth 401(k) en tout temps. La conversion est un événement imposable. Les fonds convertis sont imposés à titre de revenu ordinaire au cours de l'année de la conversion.

Source : Internal Revenue Service, 401(k) plans, 2022. <https://www.irs.gov/retirement-plans/401k-plans>.



S'ATTAQUER À L'IMPÔT À LA RETRAITE

Qui profite d'un Roth 401(k)?

L'option Roth permet aux participants de personnaliser leur méthode d'épargne-retraite. Selon leur étape de vie ou leur situation financière, les participants ont la possibilité de cotiser à un compte 401(k) traditionnel avant impôt ou à un compte Roth 401(k), ou de répartir leurs cotisations entre les deux, en alternance.

Pour de nombreux participants, il est logique d'utiliser un Roth 401(k) au début de leur carrière, puis d'envisager de cotiser à un 401(k) traditionnel plus tard à mesure que les revenus augmentent. Cette stratégie aide à compenser les tranches d'imposition plus élevées pendant les années où les revenus sont plus élevés et offre de la souplesse lors des retraits de retraite. Cela est particulièrement important pour ceux qui travaillent dans un État d'imposition élevée et qui prévoient de prendre leur retraite dans un État de faible imposition³.

QUI PEUT EN PROFITER

Employés en début de carrière ou moins bien rémunérés qui :

Sont probablement dans une fourchette d'imposition inférieure à celle de leur retraite :

Comme les années à revenus les plus élevés sont probablement à venir, les cotisations à un Roth 401(k) et toute croissance des placements s'accumuleront à l'abri de l'impôt pendant des décennies. (Remarque importante : La croissance des placements n'est pas imposable pour les retraits après 59 ans et demi)⁴.

Peuvent avoir besoin de puiser dans l'épargne en cas d'urgence financière :

Les participants peuvent accéder à leur épargne de Roth 401(k) sans avoir à payer une pénalité de 10 % s'ils sont âgés de moins de 59 ans et demi. Même s'ils pourraient devoir payer la pénalité de retrait anticipé de 10 % sur les gains qu'ils ont gagnés, leurs cotisations à un Roth 401(k) ne seront pas assujetties à la pénalité (contrairement au régime traditionnel avant impôt)⁵.

³ Mercer Advisors, Battle of the 401(k) : Roth or Traditional?, août 2020.

⁴ CNBC, Employers Adding Roth 401(k) Option at Fast Clip, décembre 2021.

⁵ Pensions and Investments, Roth 401(k) Gaining Acceptance, septembre 2021.

S'ATTAQUER À L'IMPÔT À LA RETRAITE

Qui profite d'un Roth 401(k)?

De l'autre côté, les employés très bien rémunérés pourraient aussi profiter d'un Roth 401(k). Selon toute vraisemblance, ces participants (généralement plus âgés, en milieu ou fin de carrière) ont déjà d'importants actifs épargnés dans leur régime traditionnel 401(k), qui seront imposés à titre de revenu au moment du retrait, ce qui pourrait les faire passer dans une fourchette d'imposition encore plus élevée.

Même s'ils profitent du report d'impôt dans le régime traditionnel 401(k), cotiser (une partie ou la totalité) de l'argent après impôt dans un régime Roth 401(k) pourrait les aider à diversifier leur stratégie fiscale et d'épargne-retraite. De plus, les retraits admissibles – ainsi que les transferts entre les comptes Roth 401(k) et Roth IRA – sont libres d'impôt, contrairement au régime traditionnel 401(k).

QUI PEUT EN PROFITER

Employés très bien rémunérés qui :

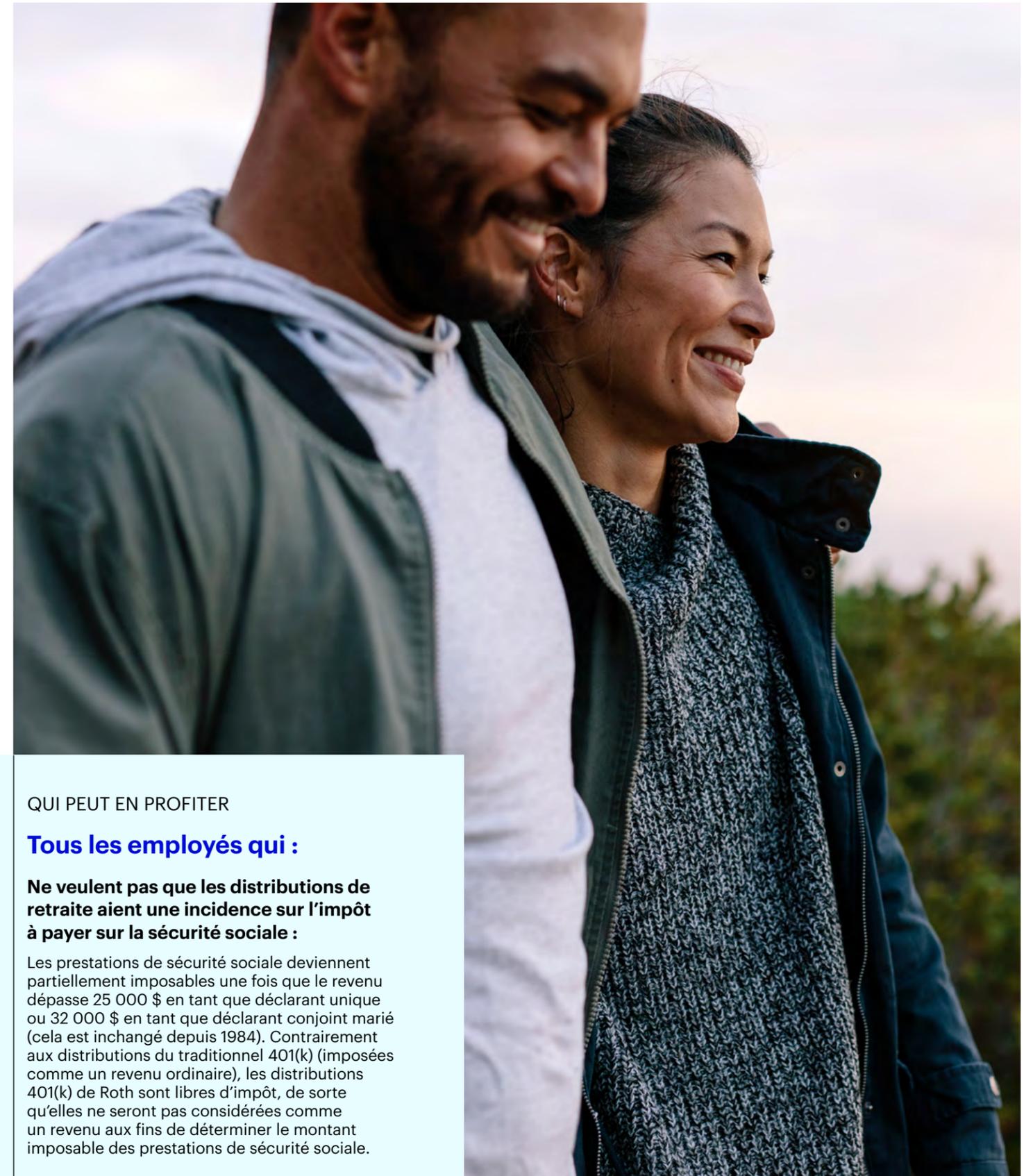
Ne sont pas admissibles à un Roth IRA, mais veulent épargner de l'argent à l'abri de l'impôt :

Contrairement aux comptes Roth IRA, il n'y a aucune restriction de revenu à l'égard de l'épargne dans un compte Roth 401(k).

Ne veulent pas payer d'impôt élevé sur une conversion d'un Roth IRA :

Les participants peuvent convertir un 401(k) traditionnel en un Roth IRA, mais paieront de l'impôt sur le montant de la conversion (cotisations et gains). Ce revenu imposable supplémentaire pourrait les placer dans une fourchette d'imposition potentiellement plus élevée, ce qui annulerait les avantages fiscaux. Un compte Roth 401(k) peut plutôt être transféré dans un compte Roth IRA libre d'impôt, ce qui :

- **Évitera les distributions minimales exigées :** Les comptes Roth IRA ne sont pas assujettis aux règles de distributions minimales exigées, contrairement aux comptes IRA traditionnels et Roth 401(k), qui doivent commencer à 72 ans.
- **Laissera de l'argent libre d'impôt aux héritiers :** Les prestations de décès d'un Roth IRA sont libres d'impôt pour le bénéficiaire après le décès du participant ou du conjoint.



QUI PEUT EN PROFITER

Tous les employés qui :

Ne veulent pas que les distributions de retraite aient une incidence sur l'impôt à payer sur la sécurité sociale :

Les prestations de sécurité sociale deviennent partiellement imposables une fois que le revenu dépasse 25 000 \$ en tant que déclarant unique ou 32 000 \$ en tant que déclarant conjoint marié (cela est inchangé depuis 1984). Contrairement aux distributions du traditionnel 401(k) (imposées comme un revenu ordinaire), les distributions 401(k) de Roth sont libres d'impôt, de sorte qu'elles ne seront pas considérées comme un revenu aux fins de déterminer le montant imposable des prestations de sécurité sociale.

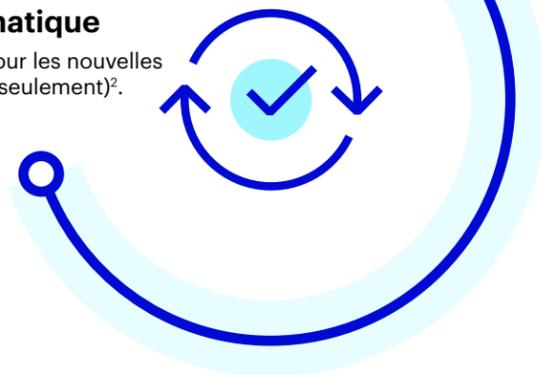
S'ATTAQUER À L'IMPÔT À LA RETRAITE

Les promoteurs de régime devraient-ils envisager l'adhésion automatique au régime Roth 401(k)?

L'adhésion automatique des participants au régime est un moyen important de lutter contre l'inertie pour commencer à épargner. Toutefois, de nombreux nouveaux employés sont automatiquement inscrits au régime traditionnel 401(k) sans tenir compte de leur situation fiscale actuelle et future. Par le passé, les promoteurs de régime n'ont pas établi Roth 401(k) comme option d'épargne par défaut, de sorte que les participants doivent choisir de façon proactive d'opter pour le régime Roth pour la substitution de leur répartition future des cotisations⁶.

70 %
des régimes mettent
en œuvre l'adhésion
automatique

(60 % pour les nouvelles
recrues seulement)².

**Prenez un exemple :**

Une nouvelle recrue plus jeune pourrait être en début de carrière, tandis qu'une nouvelle recrue de milieu ou de fin de carrière (ou un employé très bien rémunéré) pourrait être au service de son cinquième employeur, les cotisations avant impôt importantes ayant déjà augmenté dans les anciens comptes 401(k) traditionnels ou dans les comptes IRA de transfert. Quelle option de régime 401(k) conviendrait le mieux?



² PSCA, 64^e sondage annuel sur les régimes de participation aux bénéfices et 401(k), reflétant l'expérience des régimes en 2020 (sondage mené auprès de 518 promoteurs de régimes).

⁶ CNBC, Employers Adding Roth 401(k) Option at Fast Clip, décembre 2021.

Les promoteurs de régime, en particulier ceux dont la main-d'œuvre est principalement jeune ou moins bien rémunérée, pourraient envisager de segmenter leur approche d'adhésion automatique en fonction de l'âge, du salaire ou des deux. Par exemple, les employés âgés de moins de 40 ans dont le salaire est inférieur à 40 000 \$ s'inscriraient automatiquement au Roth 401(k).

1

Les employés dont le revenu et l'âge se chevauchent (comme ceux qui ont 34 ans et un salaire de 90 000 \$) s'inscriraient automatiquement au régime réparti entre 401(k) et Roth 401(k) – peut-être 50/50 entre les options.

2

Les employés de plus de 45 ans dont le salaire est supérieur à 125 000 \$ s'inscriraient automatiquement au régime traditionnel 401(k).

Bien entendu, tous les employés peuvent choisir de ne pas cotiser ou de modifier leurs cotisations comme bon leur semble, reconnaissant que les cotisations de l'employeur seront toujours versées au régime traditionnel 401(k) avant impôt.

Les promoteurs de régime peuvent hésiter à désigner Roth 401(k) par défaut, car il s'agit d'un concept nouveau pour les participants, mais qui les aide à réfléchir aux avantages de la diversification fiscale. La substitution de la stratégie par défaut du régime pourrait réduire considérablement l'impôt à la retraite de nombreux participants. En collaboration avec le conseiller et le responsable de la tenue des documents du régime, évaluez les données sur la rémunération et réfléchissez à l'approche segmentée qui pourrait convenir le mieux à la situation démographique particulière de votre régime.

Lorsque les cotisations des employés sont appariées, les cotisations des employés à Roth 401(k) sont appariées avant impôt – une diversification fiscale 50/50 est maintenant obtenue pour la portion correspondante de l'épargne-retraite.

Résumé

Huit employeurs sur dix offrent maintenant l'option Roth 401(k), ce qui permet aux participants de diversifier encore plus facilement leur obligation fiscale en matière d'épargne-retraite. Pour de nombreux participants (généralement plus jeunes), il est logique d'utiliser un Roth 401(k) au début de leur carrière, puis de passer au traditionnel 401(k) plus tard, à mesure que les revenus augmentent. Les participants à revenu élevé (généralement plus âgés, au milieu ou à la fin de leur carrière) peuvent commencer à diversifier leurs obligations fiscales en répartissant une partie (ou la totalité) de leurs cotisations futures entre des comptes traditionnels avant impôt et des comptes Roth 401(k). Même s'il s'agit peut-être davantage d'un effort administratif pour les employeurs et les responsables de la tenue des documents, songez à la possibilité qu'une stratégie d'adhésion automatique segmentée aide un plus grand nombre de participants à réduire leur obligation fiscale à la retraite, ce qui pourrait leur permettre d'avoir plus d'argent dans leurs poches que dans celle de l'oncle Sam. ■

GOVERNANCE DU RÉGIME

La route sinueuse

Ce que la dernière proposition ESG du DOL signifie pour les fiduciaires des régimes

À la fin de 2021, le département du Travail des États-Unis (DOL) a publié un projet de réglementation comportant de nouvelles normes pour la sélection des placements dans les régimes de retraite visés par l'ERISA. Selon ces normes, le gestionnaire de placements tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de placement.



Fred Reish
Associé/président
Services financiers, Équipe ERISA
Équipe Revenu de retraite
Faegre Drinker Biddle & Reath

En ce qui concerne les régimes gérés par les participants, comme les régimes 401(k) et les régimes non gérés par les participants, comme les régimes de retraite à prestations déterminées, on s'attend à ce que la réglementation finale du DOL soit publiée d'ici l'été 2022, essentiellement sous la même forme que celle qui est proposée.

Nous discuterons ici de la nouvelle proposition, des trois principales différences entre la réglementation actuelle qui régit la sélection des placements dans les régimes et la nouvelle proposition, et de la façon dont les fiduciaires, comme les comités des régimes, peuvent naviguer entre les deux avant la réglementation finale.

POINTS IMPORTANTS À RETENIR

**Donne un sens de direction**

Bien que les comités des régimes soient dans la position inconfortable d'être liés par la réglementation actuelle, qui a une espérance de vie courte, la proposition donne une idée de l'utilisation des facteurs ESG dans la sélection des placements, y compris les solutions admissibles de placement par défaut (qualified default investment alternatives, ou QDIA). En fait, le DOL a annoncé qu'il n'appliquera pas la réglementation actuelle, du moins dans la mesure où elle s'applique pour limiter l'utilisation de facteurs ESG importants et pour exiger des documents supplémentaires.

**Facteurs ESG importants**

Tant dans la réglementation actuelle que dans la nouvelle proposition, lors de l'évaluation des placements, les comités des régimes doivent tenir compte du risque de perte et de la possibilité de gain ainsi que de tout facteur important pour l'analyse du risque et du rendement. Par conséquent, si les facteurs ESG sont importants pour le risque et le rendement d'un placement, les comités devraient en tenir compte dans la sélection et le suivi des placements dans leurs régimes.

**ESG dans les solutions admissibles de placement par défaut**

La réglementation finale actuelle interdit le choix d'une solution admissible de placement par défaut si le placement tient compte de « l'utilisation d'un ou de plusieurs facteurs non pécuniaires ». Ce serait le cas, par exemple, si le gestionnaire d'un fonds tenait compte de facteurs ESG qui n'étaient pas importants pour le risque et le rendement du placement, même si le placement était par ailleurs choisi prudemment. La réglementation proposée lève cette restriction.

**Un processus prudent demeure nécessaire**

Placements existants : Lorsque les régimes comprennent déjà des placements qui sont gérés en tenant compte des facteurs ESG, les comités devraient obtenir l'assurance que les facteurs ESG sont importants pour l'analyse du risque et du rendement. Autrement, le processus de prudence pour la sélection des placements fondés sur les facteurs ESG reste le même que pour les autres placements.

Nouveaux placements : Au moment de choisir de nouveaux placements, les comités des régimes devraient également suivre un processus prudent pour repérer les placements qui servent le mieux les intérêts financiers du régime et des participants au fil du temps. Même en vertu de la réglementation plus restrictive actuelle, les placements qui utilisent des facteurs ESG dans le cadre du processus de placement du gestionnaire peuvent être choisis et conservés prudemment par les régimes, tant que les facteurs ESG sont importants pour le risque et le rendement des placements.

LA ROUTE SINUEUSE

Attentes de la réglementation proposée

Le 14 octobre 2021, le DOL, sous l'administration Biden, a publié ses nouvelles directives proposées, « Prudence and Loyalty in Selecting Plan Investments and Exercising Shareholder Rights » (Prudence et loyauté dans la sélection des placements du régime et l'exercice des droits des actionnaires), la période de commentaires se terminant le 13 décembre 2021. La réglementation proposée s'applique aux placements dans les régimes « en gestion commune » (comme les régimes de retraite à prestations déterminées) et les régimes gérés par les participants (comme les régimes 401[k]).

Le DOL travaille actuellement à la rédaction de la réglementation finale qui devrait être publiée d'ici l'été 2022. Par conséquent, les comités et les promoteurs des régimes devraient tenir compte de la proposition

lorsqu'ils prennent des décisions concernant la sélection et le suivi des placements de leurs régimes.

Bien que les changements, le cas échéant, de la proposition à la réglementation finale ne soient pas connus avant que la réglementation finale ne soit publiée dans le Registre fédéral, voici ce que nous prévoyons :

- Il est probable que la proposition finale sera très semblable – et peut-être même plus favorable – à l'utilisation des facteurs ESG. Cela s'explique par le fait que la Maison-Blanche a demandé au DOL de revoir la réglementation actuelle (créée sous l'administration Trump) et, du moins implicitement, de faciliter l'utilisation par les régimes de retraite de placements qui tiennent compte des facteurs ESG.

- Par conséquent, il serait raisonnable que les comités des régimes établissent des plans en fonction d'une réglementation finale au moins aussi favorable que la proposition.

La réglementation actuelle et la proposition ne s'appliquent qu'aux régimes du secteur privé régis par l'ERISA. Toutefois, les fiduciaires des régimes du secteur public se fient souvent à l'ERISA et à ses indications sur les « pratiques exemplaires » en matière de placement de leurs actifs. Par conséquent, il est probable que la nouvelle proposition, une fois définitive, aidera à définir le processus de placement des régimes de retraite gouvernementaux, des régimes 457 et des dispositions 403(b).



Il est probable que la réglementation finale sera très semblable à la proposition et peut-être même plus favorable à l'utilisation des facteurs ESG. »

LA ROUTE SINUEUSE

Historique de la règle

La prise en compte des facteurs ESG a une longue histoire avec le DOL. Au fil des ans, ces facteurs ont été appelés « ETI » (placements ciblés sur le plan économique), « ISR » (investissement socialement responsable) et « ESG ».

Avant 2020

Dans le passé, les administrations démocrates ont privilégié la prise en compte des facteurs ESG, contrairement aux administrations républicaines. Par conséquent, lorsque la Maison-Blanche a changé de parti, son administration a émis des directives générales ou sous-réglementaires qui penchaient dans un sens ou dans l'autre. Puisque les directives étaient sous-réglementaires :

- **Elles ont eu peu d'effet juridique** (autre qu'une préférence de l'administration) et ont facilement été modifiées pour refléter l'opinion du prochain occupant de la Maison-Blanche.
- **L'incidence sur les promoteurs de régime et les fiduciaires a été limitée.**

Même à cette époque, l'essentiel des directives souples était que les fiduciaires devaient choisir et surveiller prudemment les placements des régimes, avec un devoir de loyauté envers les participants.



2020

Toutefois, le DOL de l'administration Trump précédente a décidé de relever les directives à une réglementation, la réglementation « Financial Factors in Selecting Plan Investments » (Facteurs financiers dans le choix des placements des régimes). Cela signifie que si la prochaine administration n'était pas d'accord avec sa position, il lui faudrait une nouvelle réglementation pour mettre celle-ci de côté. C'est pourquoi nous avons la nouvelle proposition.



2021

Lorsque l'administration Biden actuelle a pris la relève, elle a émis un décret « Protecting Health and the Environment and Restoring Science to Tackle the Climate Crisis » (Protéger la santé et l'environnement et restaurer la science pour faire face à la crise climatique), enjoignant aux agences exécutives, y compris le DOL, d'examiner les réglementations émises par l'administration précédente qui se rapportent à l'environnement, le « E » des facteurs ESG.

Le 10 mars 2021, le DOL a annoncé qu'il avait commencé à examiner la réglementation actuelle et qu'il ne l'appliquerait pas.

Le 14 octobre 2021, le DOL a publié la nouvelle réglementation proposée pour remplacer la réglementation actuelle, dans le Registre fédéral.

2022

Dans le préambule de la proposition actuelle, le DOL a expliqué que :

[Le processus fiduciaire] peut souvent nécessiter une évaluation des effets économiques des changements climatiques et d'autres facteurs ESG sur le placement ou le plan d'action de placement particulier.

[La proposition] vise à contrer la perception négative de l'utilisation des changements climatiques et d'autres facteurs ESG dans les décisions de placement découlant des règles de 2020, et préciser que l'obligation de prudence d'un fiduciaire peut souvent nécessiter une évaluation de l'effet des changements climatiques ou des changements de politique gouvernementale sur les risques et les rendements des investissements.



En effet, la nouvelle proposition renverse l'approche réglementaire actuelle. Le recours aux facteurs ESG passe de suspect à souhaitable. »



En fait, l'approche réglementaire a été renversée. Le recours aux facteurs ESG passe de suspect à souhaitable.

Heureusement pour les comités des régimes, le « cœur » des deux règles est qu'un comité doit avoir un processus prudent et loyal pour sélectionner et surveiller les placements des régimes. Malheureusement, il existe toutefois des différences entre les deux lignes directrices que les comités doivent connaître et décider de la façon de procéder jusqu'à ce que la nouvelle réglementation finale soit en place, fort probablement d'ici l'été 2022.

LA ROUTE SINUEUSE

Trois principales différences

Nous examinons ici les trois principales différences entre la réglementation actuelle et la réglementation proposée. Toutefois, la proposition commence, comme le fait la règle actuelle, par un rappel que les comités des régimes, à titre de fiduciaires

- **Doivent utiliser des processus prudents** pour prendre des décisions de placement. C'est-à-dire que les fiduciaires doivent agir « avec le soin, la compétence, la prudence et la diligence dans les circonstances qui prévaudraient alors qu'une personne prudente agissant à titre semblable et connaissant ces questions utiliserait dans la conduite d'une entreprise ayant un caractère et des objectifs semblables ».
- **Ont un devoir de loyauté envers les participants**, c'est-à-dire que les fiduciaires doivent agir « uniquement dans l'intérêt des participants et des bénéficiaires [et] dans le but exclusif d'offrir des avantages aux participants et à leurs bénéficiaires ».

Ce sont des règles fondées sur des principes. Par conséquent, elles doivent être mieux définies pour servir de lignes directrices pratiques aux comités. La proposition ajoute que les fiduciaires doivent « tenir compte du risque de perte et de la possibilité de gains (ou d'un autre rendement) associés au placement » et que « l'évaluation d'un placement... doit être fondée sur des facteurs de risque et de rendement que le fiduciaire détermine prudemment comme étant importants pour la valeur du placement ».

Bien que cette terminologie puisse sembler différente des conversations qui ont eu lieu lors de nombreuses réunions de comité, le fond reste le même :

- Les placements doivent être choisis prudemment en tenant compte de facteurs comme le rendement prévu, le risque, les frais et le rôle du placement dans le portefeuille. Pour ce qui est du dernier point, l'objectif de la gamme d'options de placement est de fournir aux participants les options dont ils ont besoin pour construire des portefeuilles raisonnablement appropriés dans leurs comptes.

Exemple : Même si un fonds d'obligations de grande qualité peut ne pas surpasser un fonds d'actions à long terme, ce n'est pas la mesure. L'objectif du fonds obligataire est de permettre aux participants de construire des portefeuilles dans leurs comptes qui reflètent adéquatement leur besoin de rendement et leur tolérance au risque.

- Par conséquent, le rôle d'un comité du régime est d'offrir une gamme de placements de qualité et à prix raisonnable qui permettent aux participants d'élaborer ces portefeuilles.



Le DOL a annoncé qu'il n'appliquera pas la réglementation actuelle, du moins dans la mesure où elle s'applique pour limiter l'utilisation de facteurs ESG importants et pour exiger des documents supplémentaires. »

DIFFÉRENCE

01

Évaluation des facteurs ESG importants

Bien que l'interdiction de « sacrifier » le rendement ou de prendre des risques supplémentaires ne soit pas nouvelle, la proposition ajoute que la prudence et la loyauté « peuvent souvent nécessiter une évaluation des effets économiques des changements climatiques et d'autres facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance sur le placement ou le plan d'action de placement particulier ».

Autrement dit, lorsque les facteurs ESG sont importants, les comités des régimes doivent en tenir compte. Toutefois, les fiduciaires « ne peuvent pas sacrifier le rendement des placements ou prendre des risques de placement supplémentaires pour promouvoir des avantages ou des objectifs sans rapport avec l'intérêt des participants et des bénéficiaires dans leur revenu de retraite ou leurs avantages financiers en vertu du régime ».

FAITS SAILLANTS

L'exigence de tenir compte des facteurs ESG est NOUVELLE.

La réglementation actuelle ne mentionne pas les facteurs ESG, ni de manière favorable ni de manière défavorable. Elle exige plutôt que seuls les facteurs « pécuniaires » soient pris en compte, qui sont essentiellement les mêmes que les facteurs ayant une incidence importante sur le risque et le rendement. Même si la proposition laisse tomber le terme « pécuniaire », elle continue de mettre l'accent sur la nécessité de se concentrer sur les facteurs importants.

L'interdiction de « sacrifier » le rendement ou de prendre des risques supplémentaires N'EST PAS NOUVELLE.

Cette façon de penser a été constante dans les changements successifs des directives souples au cours des décennies. Toutefois, malgré l'exigence de tenir compte des facteurs ESG, le mandat ne s'applique que lorsque les facteurs sont importants pour le profil de risque et de rendement du placement, ce qui est également conforme aux directives publiées au fil des ans.

La définition des facteurs ESG est NOUVELLE.

L'une des critiques formulées à l'égard de la proposition de l'administration précédente était qu'elle créait des fardeaux pour la sélection des placements fondés sur les facteurs ESG, mais qu'elle ne définissait pas ces derniers. Bien que la version finale de cette réglementation ne fasse plus référence aux facteurs ESG, la nouvelle proposition utilise ce terme et le définit pour englober ce qui suit :

- les facteurs liés aux changements climatiques;
- les facteurs de gouvernance;
- les pratiques en matière de main-d'œuvre.

DIFFÉRENCE

02

Évolution de
la disposition
décisive

La proposition, à l'instar de la règle actuelle, comprend une disposition décisive pour les situations où un comité de régime conclut que des options de placement concurrentes « serviraient également les intérêts financiers du régime ». Bien que le concept ne soit pas davantage défini, il pourrait raisonnablement être considéré comme une situation où un comité de régime ne peut pas décider (en fonction de facteurs de risque et de rendement importants) quelle option de placement est la meilleure pour le régime.

Malheureusement, cela laisse entrevoir une norme différente des pratiques prudentes courantes. De l'avis général, l'un ou l'autre des choix possibles pourrait être sélectionné prudemment si l'on s'attendait à ce que toutes ces options se comportent aussi bien à l'avenir et si leurs coûts étaient raisonnables.

La proposition du DOL semble indiquer que les comités des régimes doivent choisir la « meilleure » solution de rechange en fonction des facteurs de risque et de rendement, plutôt que de choisir l'une ou l'autre des solutions de rechange admissibles. Si cette approche est maintenue lorsque la réglementation finale sera publiée :

- Les comités devraient travailler avec leurs conseillers pour déterminer l'option qui présente le profil de risque et de rendement « le plus avantageux » prévu pour chacune des catégories de placement de la gamme de régimes.

- Toutefois, si un comité ne peut faire la distinction entre les placements non traditionnels pour une catégorie de placement donnée (c'est-à-dire si le comité conclut que les options « servent également les intérêts financiers du régime »), ces options sont, en fait, « liées ».
- La proposition prévoit que le comité peut considérer les « avantages collatéraux » comme un facteur décisif.

Dans le préambule de la proposition, le DOL mentionne les facteurs ESG *non importants* comme étant l'utilisation des avantages collatéraux pour briser les liens et donne un exemple d'autres avantages collatéraux comme placements qui sont « **choisis en fonction d'autres facteurs qui seraient avantageux pour le régime et ses participants, comme la sélection des placements qui tient compte de l'intérêt des participants à l'égard des options de placement afin d'accroître l'épargne-retraite** ».



L'exigence proposée de tenir compte des facteurs ESG importants peut être nouvelle, mais les « anciennes » règles continuent de s'appliquer à la sélection des placements. Par exemple, les placements doivent être bien gérés et les frais doivent être raisonnables compte tenu de la taille du régime. »

EXIGENCES EN MATIÈRE DE DOCUMENTATION ET DE DIVULGATION

Réglementation actuelle

Exige que, lorsqu'un lien est résolu par des facteurs non importants, les fiduciaires documentent :

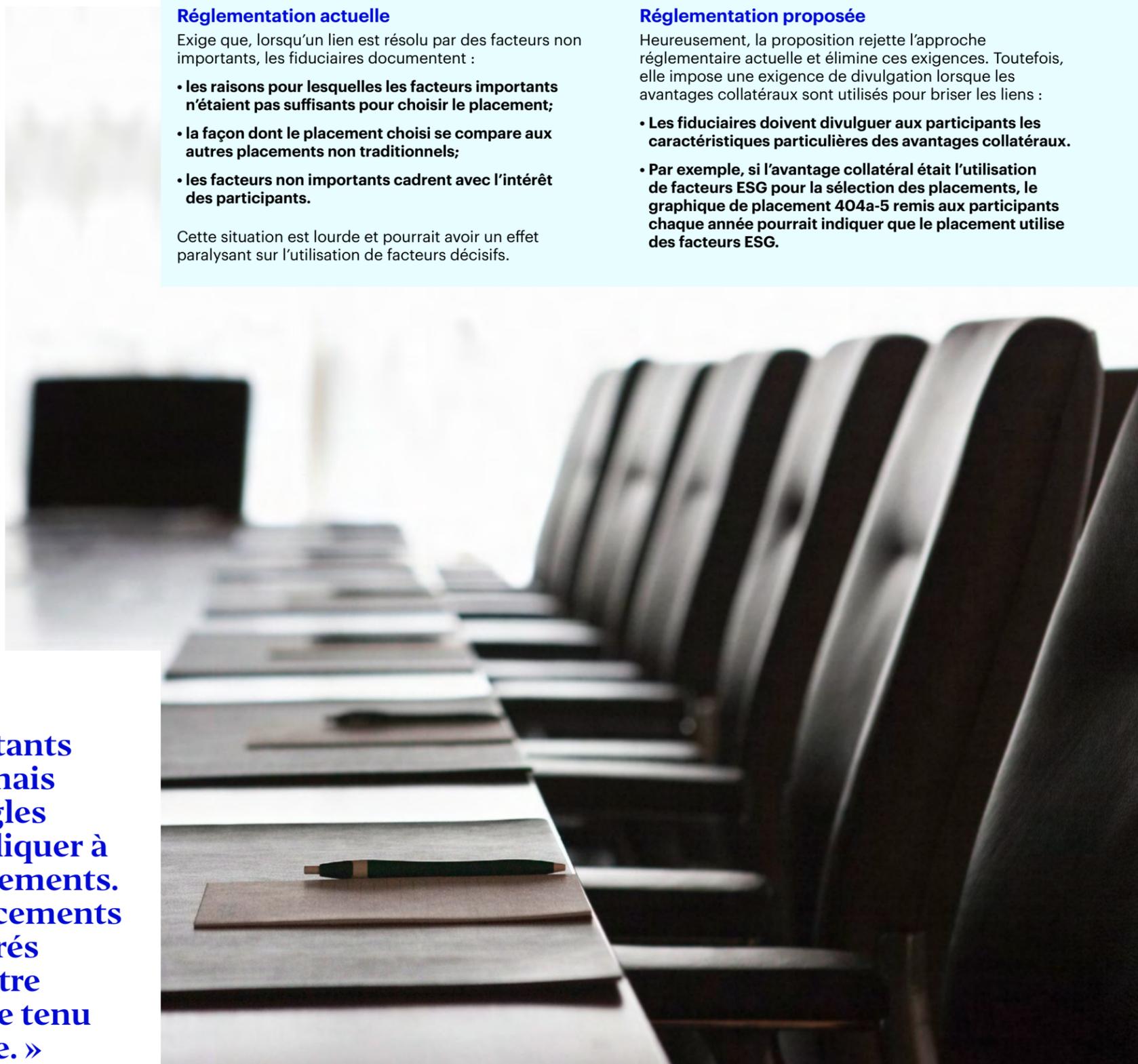
- **les raisons pour lesquelles les facteurs importants n'étaient pas suffisants pour choisir le placement;**
- **la façon dont le placement choisi se compare aux autres placements non traditionnels;**
- **les facteurs non importants cadrent avec l'intérêt des participants.**

Cette situation est lourde et pourrait avoir un effet paralysant sur l'utilisation de facteurs décisifs.

Réglementation proposée

Heureusement, la proposition rejette l'approche réglementaire actuelle et élimine ces exigences. Toutefois, elle impose une exigence de divulgation lorsque les avantages collatéraux sont utilisés pour briser les liens :

- **Les fiduciaires doivent divulguer aux participants les caractéristiques particulières des avantages collatéraux.**
- **Par exemple, si l'avantage collatéral était l'utilisation de facteurs ESG pour la sélection des placements, le graphique de placement 404a-5 remis aux participants chaque année pourrait indiquer que le placement utilise des facteurs ESG.**



LA ROUTE SINUEUSE

DIFFÉRENCE

03

Facteurs ESG + solutions admissibles de placement par défaut

La nouvelle proposition annule l'interdiction de la sélection ou du maintien des solutions admissibles de placement par défaut liées aux facteurs ESG pour les participants défailants.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE DOCUMENTATION ET DE DIVULGATION

Réglementation actuelle

Interdit la sélection ou le maintien d'une solution admissible de placement par défaut (dont la date d'entrée en vigueur est le 30 avril 2022) si le gestionnaire de fonds tient compte de facteurs « non pécuniaires » qui ne sont pas importants pour le risque et le rendement de la solution admissible de placement par défaut. En d'autres mots, même si le gestionnaire a utilisé des facteurs importants pour sélectionner le placement pour la solution admissible de placement par défaut, mais qu'il a également tenu compte de certains facteurs non importants, le placement ne serait pas une solution admissible de placement par défaut.

Réglementation proposée

Ne limite pas les facteurs qui peuvent être pris en compte pour la sélection de solutions admissibles de placement par défaut au-delà de ceux qui s'appliquent aux placements des régimes en général.



Fred Reish représente des clients dans le domaine des questions fiduciaires et de l'admissibilité fiscale, ainsi que dans le cadre des examens des régimes de retraite et des PER effectués par le département du Travail, la Securities and Exchange Commission et la FINRA.

M. Reish travaille avec des entités des secteurs privé et public ainsi qu'avec leurs régimes et leurs fiduciaires. Il travaille avec des banques, des sociétés de fiducie, des compagnies d'assurance et des sociétés de gestion de fonds communs de placement sur des questions liées aux placements dans les régimes et au revenu de retraite. Il représente également les courtiers en valeurs mobilières et les conseillers en placement inscrits sur des questions liées au statut fiduciaire et à la conformité.

M. Reish blogue régulièrement sur le site FredReish.com, où il fournit des mises à jour et des renseignements sur le secteur de la retraite aux fournisseurs de services, aux promoteurs de régimes et aux conseillers en placement inscrits.

Conclusion

Bien que les comités des régimes soient dans la position difficile d'être liés par la réglementation actuelle – qui a une espérance de vie courte –, la proposition donne une idée de l'utilisation des facteurs ESG dans la sélection et le suivi des placements, y compris les solutions admissibles de placement par défaut.

Les comités des régimes et leurs conseillers en placement doivent prévoir les changements apportés aux règles de sélection et de conservation des placements. En fait, le DOL a annoncé qu'il n'appliquera pas la réglementation actuelle, et on s'attend à ce que d'ici l'été 2022, la règle finale soit publiée, essentiellement sous la même forme que celle proposée.

Bien qu'il soit facile de considérer ces indications comme une règle ESG, c'est plus que cela. Il s'agit de la définition d'un processus prudent et loyal pour la sélection de tous les placements du régime. Par conséquent, les comités des régimes doivent s'assurer que leurs processus de sélection des placements sont conformes à la proposition. Même si les règles proposées ne sont pas encore en vigueur, elles le seront presque certainement lorsque les comités surveilleront leurs placements plus tard cette année. ■



Consultez le site
institutionnel.invesco.ca



Suivez-nous sur LinkedIn à
[Invesco Canada Institutional](#)



Suivez-nous sur Twitter à
[@invescocanada](#)

POUR UTILISATION INSTITUTIONNELLE SEULEMENT

Au Canada, ce document est réservé aux investisseurs qualifiés comme défini par le Règlement 45-106. Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement et ne peut être distribué ni partagé avec d'autres personnes.

Sauf indication contraire, toutes les données sont en dollars américains. Les produits mentionnés ne représentent aucun produit d'Invesco en particulier.

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur; elles sont fondées sur les conditions de marché actuelles et peuvent changer sans préavis. Ces opinions peuvent différer de celles des autres spécialistes des placements d'Invesco. Les commentaires ne doivent pas être interprétés comme des recommandations, mais comme une illustration de thèmes généraux. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas les résultats futurs. Ils comprennent des risques, des incertitudes et des hypothèses; il n'est pas garanti que les résultats réels ne seront pas considérablement différents des attentes.

Le présent magazine ne se veut pas un conseil juridique ou fiscal ni une ressource complète pour les régimes de retraite admissibles sur le plan fiscal. Les renseignements contenus dans ce document ont été obtenus de sources considérées comme fiables et à jour, mais leur exactitude ne peut être garantie.

Invesco ne donne aucun conseil fiscal. Les renseignements fiscaux contenus aux présentes sont généraux et de nature non exhaustive. Ils n'ont pas été rédigés afin que les contribuables les utilisent dans le but d'éviter des sanctions fiscales qui pourraient leur être imposées en vertu des lois fiscales fédérales américaines et les contribuables ne peuvent pas s'en servir à ces fins. Les lois du gouvernement fédéral et des États sont complexes et changent constamment. Les investisseurs devraient consulter leur conseiller juridique ou fiscal pour obtenir l'information relative à leur situation individuelle.

Le présent magazine est fourni à titre indicatif et ne doit pas être considéré comme une offre d'achat ou de vente d'un produit financier quelconque, et il ne devrait pas être la seule source d'information dans le cadre d'une prise de décisions liées à des placements. Comme pour tous les placements, il existe des risques inhérents. Veuillez obtenir et passer en revue tous les documents financiers avant de faire un placement.

Les produits mentionnés ne représentent aucun produit d'Invesco en particulier.

Une distribution minimale exigée est le montant d'argent qui doit être retiré d'un régime de retraite parrainé par l'employeur, d'un compte de retraite individuel (individual retirement account, ou IRA) traditionnel, d'un compte SEP ou d'un PER SIMPLE par les titulaires et les participants admissibles à un régime de retraite en âge de prendre leur retraite.

Les rentes peuvent être souscrites à l'intérieur ou à l'extérieur de régimes de retraite admissibles et de comptes de retraite individuels traditionnels. Les avantages et les caractéristiques des rentes varient, de sorte que l'investisseur devrait examiner attentivement si ce produit lui convient. Certains avantages peuvent entraîner des coûts supplémentaires. Toute garantie associée à une rente est assujettie à la capacité de la compagnie d'assurance-vie émettrice de verser des prestations. Invesco n'offre pas de produits à capital variable.

Un fonds à date cible définit un moment précis auquel les investisseurs devraient commencer à effectuer des retraits, p. ex., maintenant, 2025, 2030. La valeur du capital du fonds n'est jamais garantie, y compris à la date cible.

Comme dans le cas de toute comparaison, il existe des différences importantes entre les stratégies à gestion active et celles à gestion passive. Les stratégies à gestion active, contrairement à celles à gestion passive, peuvent réagir à l'évolution des marchés et surpasser leur indice de référence. Les frais, le style de gestion et la liquidité sont quelques-unes des autres différences. Il est recommandé aux investisseurs de consulter un professionnel de la finance avant d'investir.

L'utilisation de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en vue d'exclure certains placements pour des raisons non financières peut limiter les possibilités de placement aux fonds qui ne retiennent pas ces critères. De plus, les informations servant à évaluer les facteurs ESG peuvent ne pas être facilement accessibles, exhaustives ou exactes, ce qui peut réduire la capacité d'appliquer les normes ESG.

© 2022 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les renseignements contenus dans le présent document : (1) sont la propriété exclusive de Morningstar ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent être reproduits ni distribués; et (3) rien ne garantit qu'ils soient exacts, complets ou opportuns. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables de tout dommage ou de toute perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements passés ne sont pas garants des résultats futurs.

La diversification et la répartition de l'actif ne peuvent éliminer les risques liés à la fluctuation des cours et l'incertitude des rendements. En outre, elle ne garantit aucunement la génération d'un profit ou la protection contre les pertes.

Le présent document ne constitue pas une recommandation d'une stratégie ou d'un produit de placement destinés à un investisseur en particulier. L'investisseur devrait consulter un spécialiste des placements avant de prendre une décision de placement. Comme pour tous les placements, il existe des risques inhérents.

Invesco n'est pas affiliée à Faegre Drinker Biddle & Reath LLP ni au comté de Los Angeles.

Invesco Distributors, Inc. est le distributeur américain des produits de détail et des fonds structurés en fiducie collective d'Invesco. Invesco Advisers, Inc. offre des services de conseils en placement et ne vend pas de titres. Invesco Canada Ltée est un gestionnaire de portefeuille enregistré et un gestionnaire de fonds d'investissement au Canada. Toutes les entités sont des propriétés exclusives indirectes d'Invesco Ltd.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2022.

institutional.invesco.ca DCTIMESCAN-BRO-8-F Publié le 21 juin 2022 NA2236749